

LA CLEF
DU CABINET
DES PRINCES
DE L'EUROPE,

Ou Recueil Historique & Politique sur
les Matieres du tems.

J_U I N 1742.



A LUXEMBOURG,
Chez ANDRE' CHEVALIER, Imprimeur
de Sa Maj. la Reine de Hongrie & de
Boheme, & Marchand Libraire.

M. D C C. XLII.

*Avec Privilege de feu Sa Majesté Imperiale
& Catholique, & Approbation du
Commissaire Examineur.*

AVIS AU PUBLIC.

ON a grand soin de faire paroître ce Journal régulièrement au commencement de chaque mois, & on ne néglige rien pour le rendre le plus curieux & le plus intéressant qu'il est possible: Pour cela on continue d'inviter les Sçavans à vouloir bien nous communiquer les ouvrages qu'ils croiront pouvoir plaire au Public. On les prie aussi d'adresser leurs Lettres & Paquets (francs de port) au Sieur André Chevalier, Imprimeur de ce Journal, qui en a seul le fond depuis son origine, & qui le vend complet & par mois séparés, à un prix raisonnable.

On trouve aussi chez ledit Chevalier, outre ses impressions, un fort grand & un fort bel assortiment de Livres de tous Pais. Le même débite plusieurs Journaux Historiques, Politiques, & Littéraires; entr'autres, Mémoires des Arts & des Sciences de Trevoux: Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes illustres, par le Pere Niceron, Barnabite, à présent 42. vol.: Journal littéraire imprimé à La Haye depuis la Paix d'Utrecht, 24. volumes en 42. parties, & continué; Bibliotheque Italique, ou Histoire Littéraire de l'Italie, 18. vol. & Lettres sérieuses & badines sur les Ouvrages des Sçavans, par Mr. de Beaumarchais, à présent en 12. Tomes 27. part. in 8°. nouv. édit. revûë par Mr. de Camusat 1740. Ce dernier Journal est extrêmement curieux; ledit Chevalier le vend par corps complets & par volumes séparés. Il en paroît, aussi-bien que de la Bibliotheque Italique, & des Mémoires du P. Niceron, un volume tous les trois mois, de même que de la Bibliotheque raisonnée, qui contient à présent 24. Tomes en 2. parties chacun; & de la Bibliotheque Germanique à présent 45. vol.

391
LA CLEF DU CABINET

D E S

PRINCES DE L'EUROPE,

Ou, Recueil Historique & Politique
sur les matieres du tems.

Juin 1742.

ARTICLE PREMIER.

*Contenant ce qui s'est passé de plus considérable au
NORD depuis deux mois.*

I. **S**uede. La suspension d'armes entre cette
Couronne & la Russie ayant cessé le 12.
Mars, le Roi en fit proposer une nou-
velle, au commencement du mois
d'Avril, à l'Impératrice de Russie; mais les Mini-
stres de cette Princesse, après une délibération
pertinente, ont fait délivrer à ceux de Sa Maj.
une réponse portant en substance: » Que l'Im-
» pératrice a fait connoître à son avènement
» au Trône la sincérité de ses dispositions
» pour le maintien de la Paix: Que dans cette
» vûë, elle a entamé avec la Cour de Suede
» une négociation qui tendoit à mettre fin à
» la guerre entre les deux Puissances: Que
» cette négociation ayant été infructueuse, la
» suspension d'armes provisionnelle, dont on
» étoit convenu à cette occasion, a cessé, & a
» donné lieu de part & d'autre à recommencer

*Réponse de
la Russie sur
la prolonga-
tion de la
suspension
d'armes.*

» les hostilités : Que S. M. Impériale n'est
 » demeure pas moins dans les dispositions
 » qu'elle a fait paroître en montant sur le
 » Trône : Qu'il dépend de la Cour de Suede
 » de les mettre à profit, en se délistant de tou-
 » tes les prétentions qu'Elle forme sur les Pro-
 » vinces conquises par le Czar Pierre I. Que
 » sa mémoire est trop respectable à l'Univers,
 » trop glorieuse & trop chere à l'Impératrice,
 » aussi bien qu'à toute la Nation Ruffienne,
 » pour la flétrir par des actions qui détrui-
 » roient l'édifice de la gloire de ce grand
 » Prince : Que la réputation des armes Ruffien-
 » nes y ajoute un nouveau motif d'impossibi-
 » lité, & acheve tellement de lier les mains
 » sur cette matiere, que loin de céder des
 » Provinces ou des Villes, sa dignité ne lui per-
 » met pas même de céder le moindre espace
 » de terre. »

La Cour de Petersbourg ayant répondu sur
 ce ton à la demande du Roi, on n'a plus tenté
 que foiblement la voye de conciliation avec
 elle, & on a pris d'abord les mesures
 nécessaires pour contiuer la guerre avec
 vigueur, & ensuite la résolution d'employer cette
 année contre la Russie quarante mille hommes
 de vieilles Troupes, dont 28. mille d'Infanterie,
 & 12. mille de Cavalerie : Les *Drapeaux Nobles*,
 composant un Corps particulier, formé des
 Vassaux de la Noblesse, doivent se joindre à
 ce nombre; & il ne demeurera dans l'intérieur
 du Royaume, que six Régimens de Troupes
 réglées, & douze mille Miliciens, qui seront
 distribués le long des côtes. La Flotte consi-
 stera en quarante Vaisseaux de ligne, vingt
 Fregates, & soixante Galeres : Il y a plus de
 vingt

vingt-mille Matelots qui servent actuellement. On armera aussi un nombre considérable de petits Bâtimens : Et de la sorte on pourra compter, pour ainsi dire, toutes les forces du Royaume en même-tems employées contre la Russie, cette Puissance actuellement si aguerrie, & si formidable. Mais il faut poursuivre, puisqu'on s'est avancé, & que l'on a ouvert le théâtre à la pièce qu'on a voulu représenter d'abord. Nous en verrons donc bientôt les actes; car la Russie n'oublie rien pour agir de son côté. Montrons en attendant l'extrait d'un mémoire du Ministre d'Hollande à Stockholm, présenté à la Cour sur des difficultés survenues par rapport à la Navigation des Vaisseaux Hollandois dans la Mer Baltique. Nous avons déjà fait mention dans nos Journaux de ces difficultés. Voici l'extrait en question.

Les Etats Généraux ont observé la plus exacte neutralité depuis le commencement de la guerre qui s'est allumée entre la Suede & la Russie. L. H. P. ont évité avec soin de donner à la premiere de ces deux Couronnes le moindre sujet de penser qu'elles eussent dessein de changer de conduite à son égard. Ainsi, elles n'ont pu qu'être fort surprises de voir, par le Mémoire que Mr. Preys leur a présenté, que la Cour de Suede concevoit quelque ombrage de l'escorte qu'elles ont résolu de donner aux Vaisseaux Marchands que les Sujets de leur République envoient dans la Mer Baltique.

L. H. P. ignorent quel peut être le fondement de cet ombrage. Le grand intérêt qu'elles ont dans la Mer Baltique est assez connu pour qu'il ne soit pas nécessaire d'entrer en détail à cet égard. D'ailleurs le petit nombre de Vaisseaux de guerre, ordonnés pour cette escorte, fait connoître clairement

Mémoire de la part des Hollandois sur la navigation.

qu'elle n'est destinée que pour la sûreté des Navires Marchands, & non pour aucune autre fin.

Toujours prêtes à dissiper jusqu'au moindre soupçon, elles veulent bien, dans cette circonstance, assurer de nouveau S. M. Suedoise qu'elles n'ont d'autre intention que de vivre avec Elle dans une parfaite amitié, & d'y contribuer en tout ce qui leur est possible. Elles s'attendent que S. M. Suedoise voudra bien aussi éloigner d'Elle toute idée qui leur seroit désavantageuse, & faire apporter enfin le redressement nécessaire aux griefs que le Règlement publié à Stockholm le 28. Juillet dernier, & la Déclaration du 24. Août suivant, ont causés aux Sujets de la République; griefs sur lesquels la Cour de Suede, loin de donner satisfaction, n'a pas même donné de réponse.

Au surplus, L. H. P. esperent qu'en conformité à leurs représentations & à leurs plaintes réitérées à la Cour de Suede, Sa Majesté Suedoise fera relâcher, sans plus de délai, les Bâtimens enlevés l'année dernière aux Sujets de leur République, par les Armateurs Suedois &c.

II. *Kuffie*. Mr. de Crepy & le Colonel Lagerantz furent les Envoyés qui vinrent de l'Armée Suedoise de Finlande, proposer au Ministère Ruslien à Petersbourg, la prolongation de la suspension d'armes, sur laquelle la Cour a fait la réponse que nous avons donnée. Non contents cependant de leur tentative sur ce sujet, & dans la persuasion que leur négociation ne seroit pas encore tout-à-fait sans succès, de Petersbourg, ces Messieurs, & avant eux le Comte Henning de Gyllenbourg, neveu du grand Chancelier du Suede, ont jugé à propos de se rendre à Moscou, où la Cour est depuis le 9. Mais qu'elle s'y est renduë à l'occasion du Couronnement

ronnement de la nouvelle Impératrice. On a tenu sur leurs nouvelles propositions plusieurs conférences, & divers Exprès ont été dépêchés de côté & d'autre. Le Marquis de la Chetardie, Ambassadeur de France, en a envoyé un au Comte de Lœvenhaupt qui commande l'Armée du Roi de Suede en *Finlande*; le Marquis de Botta, Ministre de la Reine de Hongrie & de Bohème, a été aussi dans des mouvemens sur le sujet de la situation présente de la Russie avec la Suede; & les Ministres de Prusse, d'Angleterre & d'Hollande n'ont rien oublié non plus de ce qui peut intéresser leurs Cours à cet égard. Mais ce qui a résulté de quelques conférences tenues en présence de la Souveraine, & d'un grand Conseil de guerre, c'est qu'on ne veut entendre à aucune négociation avec la Suede qu'elle n'ait pour fondement le Traité de *Nyfiadt*, & que tout de suite on a envoyé les ordres de recommencer les hostilités contre la Couronne, dont la Russie a été attaquée. En conséquence, quatorze Régimens qui doivent aller renforcer l'Armée de *Finlande*, & qui étoient dans l'intérieur de cet Empire, marchent avec le plus de diligence qu'il est possible; le Felt-Maréchal de Lacy est parti pour *Wybourg*, afin d'y assembler l'Armée, & de se mettre en marche vers *Friederichsham*; & déjà le Comte d'Isenbourg Lieutenant-Colonel, ayant sous ses ordres 200. Dragons & 800. Cosaques est entré par *Petersbarga* dans la *Finlande-Suedoise*, & a mis en fuite un parti Suedois, dont il a fait plusieurs prisonniers. Les Starshins Jefremoff & Krasnoschokoff avoient fait dès le 15. Mars, c'est-à-dire, trois jours après l'expiration de la suspension d'armes, une course avec
leurs

leurs Cosaques , jusqu'à *Friederichshaven* , & brûlé beaucoup de Villages aux environs de cette Place ; mais le 8. Avril 1200. Cosaques eurent un échec devant *Friederichsham* dans lequel 60. hommes furent tués ou faits prisonniers. Enfin en l'Armée Russe, qui actuellement se trouve en *Finlande* , sous les ordres du Felt-Maréchal de Lacy , doit être composée de trente Régimens d'Infanterie , faisant 45. mille hommes , d'un corps de six mille Grenadiers arrivés de *Norvège* , de cinq mille hommes des Régimens des Gardes *Preobrazinsky* & *Simonofsky* , d'un Corps de deux mille cinq cens Cuirassiers , d'un pareil nombre de Hussars , & de seize Régimens Dragons consistant en mille hommes chacun. Six à sept mille tant Cosaques que Kalmouchs , y sont joints ; & par là la Russie se compte en *Finlande* une Armée de 82. à 83. mille combattans , plus nombreuse ainsi de moitié que celle qu'y a la Suede. Les Places sont de plus pourvûes de bonnes garnisons , & outre ces garnisons on laisse trente-cinq mille hommes de Troupes réglées dans les Provinces d'*Ingermanie* , de *Livonie* & d'*Estonie*. Mais , suivant ce que nous avons déjà dit des forces maritimes de cette dernière Couronne , elles auroient paru devoir surpasser celles de la Russie de quelque chose ; cependant les Galeres Russiennes sont au nombre de 70. & elles ont quinze mille hommes à bord sous les ordres du Général *Lewaschew* , outre la Flotte de *Cronstadt* composée d'un grand nombre de Vaisseaux de guerre & de transport , qui avec leur Equipage ordinaire , auront encore à bord 5000. hommes d'Infanterie. On peut donc , par ce qui se présente de ces Etats du Nord , s'y attendre à de grands coups

coups pendant cette campagne. Tout le manifeste ; & les peuples sentans cette guerre venir de Pays méridionaux , sont hors d'espoir de la voir dissoudre au moyen des influences rafraichissantes de l'étoile du leur.

III. Si la Reine de Hongrie ne reçoit point de Troupes Russiennes, en exécution de ce qu'on lui doit par les engagemens faits avec le feu Empereur des Romains son pere, on lui fait en revanche des remises d'argent. Au mois d'Avril il lui fut délivré une somme de cent vingt mille roubles , & il y a lieu de croire qu'on lui en fera toucher encore d'autres. Comme le monde ne manque point à cette Princesse depuis la démarche qu'elle a faite envers ses Sujets de Hongrie, on pense ici que les secours en argent lui font plus, que si l'on faisoit marcher des Troupes pour son service ; Troupes dont on a d'ailleurs besoin , & dont les marches ne se feroient qu'avec beaucoup d'inconvéniens & de frais.

*Remises
faites à la
Reine de
Hongrie.*

IV. L'Impératrice, après avoir fait disposer toutes les choses nécessaires à son voyage de *Moscou*, & nommé le Comte de Golowin pour diriger le Sénat pendant son absence de *Petersbourg*, partit le 5. Mars de cette Ville ; & ayant voyagé nuit & jour, elle arriva le 9. en parfaite santé à *Moscou*, dans le dessein de s'y faire couronner. Ce qui s'est passé dans les Villes qu'elle a traversées, & les fêtes qui ont accompagné & suivi son arrivée dans cette Capitale de l'Empire Rusien, est d'un narré trop long pour être placé dans ce Journal. Nous nous contenterons à cet égard de dire que tous les habitans des lieux par lesquels elle a passé, se sont efforcés de donner les marques les plus
vives

vives de la joye que leur inspiroit la présence de Sa Majesté. Le Duc de Holstein-Gottorp désigné à lui succéder au Trône de toutes les Russies, l'a accompagnée, & ce Prince se fait également chérir & respecter. La Noblesse lui est d'autant plus dévouée, qu'elle est naturellement portée pour tout ce qui descend du feu Czar Pierre I.

V. Depuis l'avènement de la nouvelle Czarine à la Couronne, plusieurs personnes inclinées pour les anciens usages, cherchoient à les introduire de nouveau; mais S. M. a déclaré qu'elle prétendoit que les réformes établies par le Czar son pere, fussent observées à la rigueur; & qu'à l'exemple de ce défunt Prince, elle vouloit que les Nationnaux se rendissent capables de ménager les intérêts de leur Patrie dans les Cours étrangères; qu'ainsi tous les Ministres qu'on y enverroit désormais, fussent toujours accompagnés de deux ou trois jeunes Seigneurs ou Gentilshommes qui feront les fonctions de Secretaires d'Ambassade, ou de Secretaires ordinaires.

*Retour du
ci-devant
Duc de
Courlande
de son exil.*

VI. Le Prince & la Princesse de Brunswick sont toujours à *Riga*, & y resteront avec apparence, jusqu'à ce, qu'on ait entendu sur leur compte quelques prisonniers d'Etat de ceux qui furent envoyés en exil immédiatement après la mort de la Czarinne Anne, & qui en reviennent; mais sur-tout le ci-devant Duc de Courlande qu'on attend avec son Epouse & toute sa Famille à *Moscou*, où les Comtes Charles & Gustave de Biron ses freres sont déjà de retour. Ces prisonniers élargis ont rencontré en chemin faisant quelques-uns de ceux qui les remplacent

placent dans leur exil, favoir, les Comtes de Munich & de Lôwenwolde, & le Baron de Mengden. Qu'elle fut l'impression que fit sur l'esprit des uns & des autres une telle rencontre, il est ainfi de se le figurer, les derniers ayans été cause de l'exil des ceux qui en font rappelés.

Quoique le ci-devant Duc de Courlande foit, peut-être, présentement revenu à *Moscou*, ou même à *Petersbourg*, il ne doit pas pour cela songer davantage à son Duché; c'est une dignité dont il demeurera déchu. Le Prince Louis de Brunswick n'y a plus également aucune esperance. Quant au Comte Maurice de Saxe, les Courlandois, ou du moins partie d'entre eux, avoient essayé de le remettre sur les rangs; mais sans que la chose eut paru ensuite pouvoir se faire. Il est aujourd'hui question du Prince de Hesse-Hombourg, dont les services qu'il a rendus à l'Impératrice pour la faire monter sur le Trône de ses peres, seroient par la, semble-t-il, justement recompensés. Aussi cette Princesse le fait-elle proposer, & elle a déjà envoyé non seulement un Seigneur à *Mitau* pour le recommander en son nom & de sa part aux Etats de *Courlande*; mais elle a écrit en même-tems à la Régence de ce Duché pour l'exhorter au choix du Prince de Hesse-Hombourg, & pour l'assurer qu'elle aura une attention particulière à protéger les Courlandois, & à empêcher qu'ils ne soient troublés dans la jouissance de leurs droits & de leurs privilèges.

VII. *Courlande*. La Régence Courlandoise a répondu à la Czarine, ensuite de l'exhortation de cette Princesse en faveur du Prince de Hesse-Hombourg dont nous venons de parler, qu'il

*Affaire de
l'Élection
d'un Duc de
Courlande.*

qu'il n'étoit pas au pouvoir des Courlandois de prendre aucune résolution sur l'élection d'un nouveau Duc, parce que le Roi & la République de Pologne s'étoient réservés la connoissance de tout ce qui regarde leur Duché comme étant un Fief lequel relève immédiatement de cette République. De cette réponse la Czarine a pris occasion d'envoyer de nouvelles instructions à son Envoyé à *Mitau*, qui est le Chambellan Buttler, sur les moyens de faire réüssir l'élection qu'elle médite. Ces instructions portent « que Mr. Buttler ne doit rien négli-
» ger pour faire comprendre à la Noblesse &
» aux États du Pays, que leur propre intérêt
» les oblige d'avoir égard à la recommanda-
» tion que leur fait la Czarine : Qu'ils n'igno-
» rent pas les sommes considérables que sa
» Maison a fournies en différentes occasions
» pour dégager les Domaines de leur Duché
» qui avoient été aliénés : Qu'ils doivent sa-
» voir aussi que la feue Czarine Anne, en qua-
» lité de Duchesse Douairiere de Courlande,
» avoit des prétentions, que la Czarine Ré-
» gnante pourroit faire valoir ; mais qu'ils peu-
» vent se libérer entièrement sur ces deux
» points, en se conformant à l'insinuation que
» leur fait S. M. Czarienne, & en appelant
» au Duché un Prince dont les grandes quali-
» tés doivent leur être connues : Qu'à l'égard
» de ce qu'ils alléguent des prétentions des
» Polonois, c'est une difficulté qui ne doit
» point les retenir, & que cette Princesse se
» charge de lever auprès du Roi & de la Républi-
» que, de Pologne avec lesquels elle désire d'en-
» tretienir la plus parfaite amitié, & d'observer à
» tous égards, les loix d'un bon voisinage.

Comme

Comme S. M. Czarienne appuye, par les raisons qu'on vient de voir, la recommandation qu'elle fait aux Courlandois sur l'élection d'un nouveau Duc, on doit d'autant moins douter que le Prince de Hesse-Hombourg ne soit choisi en cette qualité, qu'il descend de la race des Kettlers, comme petit-fils de Louïse-Elisabeth, fille de Jacques Duc de Courlande, laquelle avoit épousé le Landgrave Frederic de Hesse-Hombourg. Cette élection doit être faite actuellement, ayant été désignée pour le mois de Mai : Et comme il y avoit au mois d'Avril des Régimens Russiens en marche pour se rendre dans ce Duché par la Pologne, il n'est pas croyable que les Courlandois aient songé à un autre choix, quelque fermentation d'ailleurs qu'on eut remarquée parmi eux, d'un côté pour le Comte Maurice de Saxe, & d'un autre en faveur du Prince Louïs de Brunswich.

VIII. *Pologne.* Suivant tous les avis de la frontiere de ce Royaume, le Bacha de *Choczim*, conformément à un ordre du Grand Seigneur, fait réparer & augmenter les Fortifications de cette Place, que les Russiens détruisirent il y a deux ans, & la fait mettre dans une situation à pouvoir être regardée comme une des principales Forteresses de l'Empire Ottoman. La République prenant ombrage de cette démarche de la Turquie, le Primat a cru devoir en faire le sujet de quelques conférences avec les Grands ; & ce qui en a résulté, est de faire aussi augmenter considérablement les Fortifications de *Kaminieck*, & celles du Fort de la *Trinité*.

On dit à présent, ensuite de diverses Lettres de la frontiere de Turquie, que les Turcs ont été

été défaits par les Persans aux environs d'*Erzerum*.

IX. *Dannemarck*. Il y a un Traité d'Alliance défensive concluë entre cette Couronne & celle de France : Il fut signé au commencement d'Avril par les Ministres du Roi, & l'Abbé le Maire, chargé des affaires du Roi Très-Chrétien à *Copenhagen*. Par ce Traité, qui n'a pas encore été rendu public, & ne le sera peut-être pas de long-tems, la France garantit néanmoins au Roi, comme on le prétend, la partie du Duché de *Holstein*, sur laquelle le Duc de *Holstein-Gottorp*, qui est à present en Russie, forme des prétentions. Or cette Couronne doit lui fournir des subides, à compte desquels elle lui a déjà remis une somme de deux cens mille florins. La révolution arrivée en Russie, & la guerre qui lui est déclarée par la Suede, ne paroissent pas être les moindres motifs du Traité dont nous faisons mention. Peut-être que les affaires de l'Empire d'Allemagne y concourent pour quelque chose. Quoiqu'il en soit, on parle de la négociation d'un autre Traité d'Alliance qui se concluroit incessamment avec la Suede : Et la négociation d'une nouvelle Convention avec la Grande-Bretagne, dont le Baron d'Alvendiel étoit chargé, n'a pû aparament avoir lieu, à cause du Traité fait avec la France, puisqu'il n'en est plus question.

On compte que le Roi va avoir une Escadre de seize Vaisseaux de guerre dans la Mer Baltique.

ARTICLE II.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ANGLETERRE, en HOLLANDE, & aux PAYS-BAS, depuis le mois dernier.

I. **A**ngleterre. Depuis ce que nous avons fait voir de l'intérieur de ce Royaume, le tout s'y arrange de plus en plus, aussi-bien que le nouveau Ministère, dont les principes se mettent en crédit à la Cour, & même d'une manière fort satisfaisante pour la Nation, puisque ce Ministère entre dans les sentimens du peuple à l'égard du dehors & du dedans, & qu'il pousse l'article du Chevalier Robert Walpole, Comte d'Orford, jusqu'à rechercher toutes les personnes qui ont été dans sa confiance pendant qu'il a été dans l'administration. Mais il ne résulte encore rien de conséquence du Comité établi pour examiner la conduite de ce Seigneur, qui est revenu depuis le 11. Avril à sa Maison de *Chelsea*, pour être aparament à portée de faire débattre ce qui seroit donné de défavantageux à son honneur. Ce point qui touche le Comte d'Orford, pourra dans la suite nous fournir quelque matière ; mais quant à présent, il ne fait que donner toujours lieu, & aux discours publics, & à penser enfin que ce Seigneur par son habileté se tirera de tout embarras.

II. Ce qui regarde la Maison d'Autriche, étant, dans les conjonctures présentes, ce qui donne infiniment d'attention, nous n'omettrons rien de ce qui y a rapport dans cet Article d'Angleterre. Après l'Adresse de la Chambre des Communes, au Roi en faveur de la Reine de Hongrie,

Hongrie, que nous avons placée dans nos derniers Mémoires, page 358. Sa Maj. envoya à cette Chambre par le Chancelier de l'Echiquier, un message portant « Que c'est toujours avec » une extrême répugnance que le Roi demande » des subsides extraordinaires à son peuple : » Que comme ses fidèles Communes lui ont » cependant fait connoître, avec le plus grand » zèle & la plus grande unanimité, l'intérêt » qu'elles prennent au maintien de la Maison » d'Autriche, & au rétablissement de l'équili- » bre du pouvoir en Europe, & que d'ailleurs » le tour favorable que les affaires ont pris » depuis peu par rapport à la Reine de Hongrie, donnoit de justes raisons de s'en pro- » mettre des succès avantageux, Sa Majesté ne » pouvoit point que la Chambre ne lui accor- » dât des subsides propres à la mettre en état » de concerter les mesures, & de prendre avec » d'autres Puissances les engagements nécessai- » res pour parvenir à ces fins désirables, que » les Communes lui ont recommandé d'une » façon si particulière.

Ce message du Roi fut envoyé le 12. Avril aux Communes, & dès le lendemain elles résolurent d'accorder à S. M. un subside de cinq cents mille livres sterling, afin de concerter les arrangemens les plus propres pour former des Alliances, & contracter avec d'autres Puissances les mesures que S. M. jugera les plus nécessaires pour le soutien de la Reine de Hongrie, & pour la conservation de l'équilibre du pouvoir entre les Puissances de l'Europe. La Chambre des Seigneurs reçut aussi un message, par lequel S. M. leur fit savoir « Qu'elle a reçu » avec la plus grande satisfaction les assurances » que

Message du Roi à la Chambre des Communes & à celle des Seigneurs.

» que la Chambre lui a données au com-
» mencement de cette séance du Parlement, de
» sa juste sensibilité de l'état dangereux où se
» trouvent les affaires de l'Europe, par les
» entreprises formées pour la destruction de la
» Maison d'Autriche; aussi-bien que de son zèle
» pour le succès de toutes les mesures justes
» & nécessaires qui puissent tendre au main-
» tien de l'équilibre du pouvoir en Europe,
» de même que pour le soutien de ses Alliés:
» Qu'elle est dans la ferme confiance, que la
» Chambre persistera invariablement dans ces
» sentimens; & que comme le tour favorable
» que les affaires ont pris pour la Reine de
» Hongrie, fait espérer avec raison des succès
» avantageux, S. M. ne doute point que la
» Chambre ne soit prête à la soutenir dans
» toutes les mesures & les engagemens à con-
» traire avec d'autres Puissances, & qu'elle
» jugera pouvoir contribuer le plus efficace-
» ment au maintien de la Maison d'Autriche,
» & au rétablissement de l'équilibre du pou-
» voir en Europe. »

Le Chambre Basse approuva le 14. sa réso-
lution d'accorder au Roi les cinq cens mille
livres sterlings, dont nous venons de faire
mention; & le 16. les Seigneurs résolurent de
remercier S. M. par une Adresse, qui lui a été
présentée quelques jours après, du grand soin
& de l'intérêt qu'elle a pris dans ces circon-
stances critiques & dangereuses, tant pour la con-
servation de la Maison d'Autriche, que pour le
rétablissement de l'équilibre du pouvoir en Eu-
rope; équilibre, disent les Seigneurs, dans lequel
l'honneur, le commerce & la sûreté de ces Roy-
aumes sont intéressés de si près; Adresse pour

déclarer aussi la constante résolution où est la Chambre de persister dans ces principes d'affection, de fidélité & d'attachement pour S. M. & dans son zèle pour la cause commune; sentimens dont elle a tant de fois fait profession ouvertement; & pour donner au Roi les assurances les plus fortes que la Chambre secourra S. M. vigoureusement & avec joye, soit pour prendre des mesures, soit pour concerter avec d'autres Puissances des Alliances qui puissent répondre à ces grandes & désirables fins exprimées dans sa Harangue & dans son message adressé aux Seigneurs.

Voilà ce que nous montre le Parlement, qui soit de quelque remarque eu égard aux affaires générales, & en particulier à celles de la Reine de Hongrie. Sur ces affaires on distribua le 21. dans Londres une Lettre contenant l'exposition des sentimens d'une assemblée de plus de deux cens des principaux particuliers de cette Ville, qui s'étoit tenuë le 18. dans un endroit qu'on nomme le *Strand*, pour concerter la manière d'effectuer le don gratuit que le public doit faire à la Reine de Hongrie. On parle dans la Lettre dont il est question, des efforts que la Nation Angloise a faits en différentes occasions pour maintenir sa liberté, & défendre celle de l'Europe; & l'on y voit tout de suite ces expressions : *Que dira la postérité si elle apprend que le brave Germain ait été obligé dans ces tems-ci de se soumettre au joug, faute d'avoir été secouru efficacement par les Anglois, ces défenseurs naturels de la liberté publique? Que dira-t-elle si elle apprend que nôtre propre intérêt ni les Traités solennels n'ont pu nous y engager? Mais ce qu'elle ne croira jamais, & que nous esperons de ne*
pas

pas voir, c'est que ces choses arrivent sous le règne d'un Prince, qui est lui-même un Membre illustre du Corps Germanique. On insiste après ceci sur la nécessité de prévenir ce reproche. Mais cet écrit n'a pas été sans trouver de réplique, puisqu'il en paroît une dans laquelle on combat non-seulement quelques idées populaires sur la nature de la liberté, mais on s'y étend aussi sur les intérêts de la Nation Angloise tant au-dedans qu'au-dehors, & on propose divers moyens de les soutenir efficacement par des dépenses utiles.

Quoiqu'il en soit, on ne voit pas que le don gratuit des Dames, dont nous avons parlé le mois dernier, trouve de l'obstacle à être fourni, puisqu'elles y sont si généreusement encouragées par la Duchesse de Marlborough.

III. On n'a pas attendu le retour qu'on croyoit prochain de l'Amiral Haddock, pour faire partir le Vice-Amiral Matthews, qui, montant le Vaisseau de guerre le *Namur*, leva le 27. Avril l'ancre de *Spithead* avec les autres Vaisseaux qu'il a sous ses ordres, & mit à la voile avec un vent favorable, soit pour aller relever effectivement l'Amiral Haddock dans la *Méditerranée*, soit pour aller exécuter une expédition secrète, comme on veut en faire courir le bruit. Mais cette expédition, quelle qu'elle puisse être dans la situation présente contre l'Espagne, ne sauroit, ce semble, qu'aigrir la France, dont l'Escadre est toujours à *Toulon* avec celle d'Espagne qui en est soutenüe : Et il paroît qu'on ne veut pas encore donner à cette Couronne un sujet sensible de mécontentement. On recommence au contraire à parler de l'envoi d'un Ambassadeur à *Paris*, ou le Sr.

Thompson continuë de ménager les intérêts du Roi. La Cour reçoit de ce Résident de fréquens Couriers qui apportent chaque fois le résultat des conférences qu'il a avec les Ministres du Roi Très-Chrétien, & sur-tout avec le Cardinal de Fleuri. Par l'un de ces Couriers, qui étoit chargé d'un nouveau plan de Partage, on apprend que le Cardinal a témoigné à Mr. Thompson un grand désir de voir les troubles de l'Empire apaisés, & de trouver la Reine de Hongrie disposée à y apporter les facilités nécessaires.

*Corps de
Troupes à
passer en
Flandres.*

IV. Mr. de Buffly, Envoyé de France, ne confère pas moins à *Londres* avec les Ministres de la Cour, que Mr. Thompson à *Paris*. Le corps de Troupes à transporter en *Flandres* lui a donné lieu pendant quelque-tems d'en faire le sujet de ses conférences; & l'on peut penser qu'il n'a pas été sans faire ce qui dépendoit de lui pour empêcher ce transport. Mais non-obstant les suites qu'une telle résolution du Gouvernement pourroit avoir, elle paroît sur le point d'être effectuée, & l'on voit depuis le commencement de Mai la liste des Troupes qui composent ce Corps; & que voici; savoir de l'*Infanterie*: Trois Bataillons des Gardes à pied; le Régiment du Major-Général Howard; ceux des Brigadiers Cornwallis, Pultney, Braggs, Ponsonby & Huske; & les Régimens des Colonels Duroure, Campbell, Peers, Handasyde, Johnson & Blight: De la *Cavalerie*, la troisième & quatrième Compagnie des Gardes à cheval, la seconde Compagnie des Grenadiers à cheval, le Régiment des Gardes à cheval, le Régiment du Roi, celui du Major-Général de la Ligonniere, & ceux de Dragons de Honey-
wood,

wood, de Camphell, de Hawley, de Cope, de Cadogan, & de Rich. Suivant cette liste le nombre des Troupes à envoyer en *Flandres* va à plus de 20. mille hommes. Les Généraux nommés pour commander ce Corps de Troupes, sont le Comte de Stairs, qui est actuellement à La Haye, en qualité de Général en Chef; les Lieutenans-Généraux Honeywood, Dunmore & Camphel; les Majors-Généraux Howard, Cope, la Ligonniere, Hawley, & Albemarle; & les Brigadiers Cornwallis, Effingham, Pultney, Braggs, Huske, & Ponsonby.

V. Le bruit du retour du Vice-Amiral Vernon des *Indes*, est tombé de nouveau; & selon des Lettres de la *Jamaïque*, cet Amiral, accompagné de Mr. Trelawney, Gouverneur de cette Ile, est allé avec son Escadre tenter une nouvelle expédition, qu'on croit regarder *Panama*. Mais ses Troupes diminuées par les maladies & le peu de succès qui a suivi, depuis le commencement de la guerre, toutes les entreprises de Mr. Vernon dans le nouveau monde, ne fait pas mieux augurer de la nouvelle expédition, si elle se fait, que des précédentes, à cause du climat, qui semble plus propre aux Espagnols qu'aux Anglois. Si donc la guerre continué contre ces derniers, & que cette guerre devienne plus générale, ne sera-ce pas en Europe qu'on en portera le fort, & qu'on cherchera à se dédommager de tant de frais qu'elle a occasionnés, & de toutes les pertes de la Nation qui continuënt par la prise des Bâtimens Anglois? On se revanche à la verité à present; puisque par une liste qui paroît des Navires Espagnols qui ont été conduits à la *Jamaïque* jusqu'au 21, du mois de Fevrier der-

dernier seulement, on voit que leur nombre monte à trente, tant Vaisseaux que Chaloupes, Brigantins & autres Bâtimens, dont la valeur est estimée trois cens mille livres sterlings, sans compter le peu de prises faites dans la *Méditerranée*.

VI. Le Chef d'Escadre Anson, qu'on croyoit avoir fait naufrage en doublant le Cap de *Horn*, est entré, comme le portent quelques avis, dans la mer du *Sud*, avec trois Vaisseaux de guerre qui lui restent, & après avoir fait des descentes sur la côte du *Chily* & du *Perou*, de même que dans les Isles qui bordent cette côte, il a passé l'*Equateur*, & s'est avancé jusqu'à l'Isthme de *Panama*, où il a fait descendre une partie de son monde qui a saccagé & brûlé la petite Ville de *Peyta*; ayant remis à la voile ensuite, les vents contraires l'ont obligé de tirer vers le *Nord*, & comme il a dû s'approcher du *Tropique* en tenant cette route, on croit que pour revenir en Europe, il sera obligé de prendre par les Indes Orientales.

Si les circonstances que nous donnons de la navigation de Mr. Anson ne sont pas sujettes à caution, cette navigation sera l'une des plus remarquables qui se soit faite depuis très-long-tems.

H O L L A N D E.

I. **L**E Comte de Stairs, Ambassadeur Extraordinaire & Plénipotentiaire du Roi de la Grande-Bretagne, dont nous avons annoncé le mois passé l'arrivée à la Haye, après avoir présenté le 18. Avril ses Lettres de créance, en cette qualité, au Président de l'Assemblée des Etats Généraux, eut le 21. Avril son

son audience publique de Leurs Hautes Puiffances, à laquelle il fut conduit avec les cérémonies ufitées dans le Carroffe de l'Etat, accompagné de deux Députés qui étoient venus le prendre à l'Hôtel de Mr. Trevor, Miniſtre ordinaire de la Cour de Londres. Plus de 70. Carroffes accompagnoient & fuivoient celui dans lequel étoit le Comte de Stairs. Ce Seigneur étant arrivé à l'Assemblée, & y ayant pris place, expoſa avec beaucoup de dignité les diſpoſitions du Roi & de la Nation Britanique par raport aux affaires générales. Voici la traduction du Diſcours qu'il fit à cette occaſion.

LE Roi mon Maître étroitement uni comme il eſt avec vôtre République par les liens les plus forts de l'intérêt mutuel, qui rendent la bonne correfpondance entre ſes Royaumes & vos Etats indiffenſable pour le maintien réciproque de leur Liberté & de leur indépendance, cherche de plus dans cette conjoncture délicate & périlleuſe à vous donner des marques les plus convaincantes de ſa parfaite amitié & de ſon entière confiance; & c'eſt pour cette fin que Sa Maj. m'envoye ici en qualité de ſon Ambaſſadeur Extraordinaire, avec plein-pouvoir de concerter & de prendre avec V. H. P. les meſures convenables pour conſerver la Liberté de l'Europe, & pour y rétablir un juſte équilibre; auſſi bien que pour maintenir l'indépendance de ſes Royaumes, & des Etats de V. H. P., en conſervant la Maifon d'Autriche, conformément à nos engagements communs, & à nôtre intérêt mutuel; & S. M. ſe flatte, que ces meſures ſe prendront ſans perdre du tems.

Tout le monde eſt inſtruit des généreux efforts qu'ont

Harangue
de Milord
Stairs aux
Etats Gé-
néraux.

qu'ont fait vos Ancêtres, pour recouvrer leur liberté & défendre leur Religion. Tout le monde est témoin des grandes actions que vôtre République a faites de nos jours pour le maintien de la liberté de l'Europe. Ces actions éclatantes ne permettent pas au Roi de douter un moment de la magnanimité & de la sagesse de vôtre République. Vous ne vous joumettez certainement pas aujourd'hui à la servitude, contre laquelle vous avez combattu si glorieusement. Dans cette entiere persuasion, le Roi s'adresse à V. H. P. en les assurant d'une amitié & d'une confiance parfaite, & en même tems d'un puissant secours pour appuyer les mesures qui se prendront ensemble. Le Roi loïse extrêmement la sage résolution que V. H. P. ont prise en dernier lieu, d'augmenter leurs Troupes de Terre, & de mettre une partie de leur Flotte en Mer. Par là V. H. P. étroitement unies avec le Roi de la Grande-Bretagne, seront absolument maîtres de la Mer, ce qui est un très-grand avantage; & d'un autre côté vous serez aussi en état de couvrir la partie de vos Frontieres que vous trouverez à présent la plus exposée; & en cas que V. H. P. jugent qu'il soit nécessaire de se mettre plus à couvert par une nouvelle Alliance de ce côté-là, le Roi comme Electeur, offre très-cordialement de s'y prêter; & afin que la Barriere ne soit point affoiblie par les Troupes, que vous pourrez trouver à propos d'employer dans les Places de cette Frontiere exposée, le Roi a déjà donné ordre, à la requisition de la Reine de Hongrie, pour le transport d'un Corps de ses Troupes Britanniques dans les Pais-Bas.

Quand V. H. P. auront ainsi mis toutes leurs Frontieres en état de ne craindre aucune surprise, Elles pourront proteger leurs Alliez de la maniere qu'Elles

qu'Elles trouveront la plus convenable; & par là d'autres Princes, qui auront envie de se joindre aux Puissances maritimes, pour maintenir la liberté de l'Europe, pourront le faire plus librement & sans crainte; ce qui n'arrivera jamais sans une union parfaite & déclarée des deux Puissances, & sans qu'elles prennent de concert des mesures pour leur sûreté réciproque, & pour la conservation de leurs Alliés & de la liberté publique.

Tout ce que nous avons vu en dernier lieu, doit nous convaincre clairement, que les Traités les plus solennels sont un trop foible soutien pour la liberté de l'Europe; & qu'il faut des sûretés plus réelles. Le Roi se trouve obligé de remonter à V. H. P. que la foi solennelle des Traitez demande du secours pour la Reine de Hongrie. De son côté, le Roi a donné des preuves très-convaincantes de sa bonne foi & de son amitié envers ladite Reine. Les sommes considérables fournies l'année passée, & les sommes encore plus considérables accordées pour la présente année, font foi de son exactitude & de sa promptitude à aller même au-delà de ses engagements: Le Roi se fonde sur la bonne foi si reconnue de V. H. P., qu'elles ne tarderont pas de satisfaire de la même manière à leurs engagements envers ladite Reine: Et S. M. prie V. H. P. de réfléchir, que cette Princesse, une fois opprimée, il sera plus difficile de soutenir l'indépendance générale de l'Europe. Le consentement unanime de son peuple doit être un garant très-agréable à V. H. P. des bonnes & généreuses intentions de S. M. Et le Roi se flatte, que les Sujets de V. H. P. ont de pareils sentimens pour la conservation de leur indépendance & de la liberté publique. La droiture de mon cœur, la sincérité de mes intentions pour ma Patrie, pour le Roi mon Maître, & pour vôtre République, suppléeront

pléeront , comme j'espere , à bien des défauts ; & je m'expliquerai plus amplement d'abord qu'il plaira à V. H. Puissances de nommer des Commissaires pour conférer avec moi.

A ce discours , très-remarquable par son contenu , le Président de l'Assemblée fit une réponse en termes généraux , mais qui ne laissoient pas que d'être satisfaisans : & le Comte de Stairs est depuis dans des conférences assiduës avec les Députés de l'Etat , auxquels il a fait des propositions très-importantes , relativement à son Discours. Pour appuyer le tout , ou du moins une partie , le Duc d'Arenberg est venu de Bruxelles à La Haye , où il arriva le 27. Immédiatement après son arrivée , il alla chez le Comte de Stairs , avec lequel il eut une conférence. Si le voyage du Duc d'Arenberg n'a point d'autre objet , il a du moins celui du transport des Troupes Angloises en Flandres , & les arrangemens qui doivent être pris à cet égard. Le Baron de Reischach , Ministre ordinaire de la Reine de Hongrie , voit aussi souvent le Comte de Stairs & le Duc d'Arenberg , & il ne néglige rien pour faire sentir à la République l'importance qu'il y a de secourir cette Souveraine dans une conjoncture telle qu'est celle du tems présent. Le Comte de Richécourt , Envoyé Extraordinaire du Grand Duc de Toscane , assiste également aux conférences du Duc d'Arenberg avec le Comte de Stairs ; & le principal objet qui se présente de ces conférences , est de concerter les mesures les plus propres à mettre en usage , au cas que le débarquement du Corps de Troupes Angloises en Flandres , occasionne quelque mouvement de la part des Troupes Françoises. Le Marquis de Fenelon ,

Fenelon, Ministre de France, n'oublie rien de son côté pour empêcher l'Etat de se prêter aux idées de la Cour de *Londres*. Dans cette vûe il a déclaré que le Roi Très-Chrétien son Maître n'assembleroit point d'Armées en *Flandres*, si les Anglois ne l'y obligeoient pas, en y faisant passer des Troupes. Et comme Mr. de Bussi s'est rabattu sur le même sujet à *Londres*, les Politiques de ce Pays sont dans la pensée que la Cour de *Versailles* pourroit se déterminer à rappeler l'Armée de Westphalie, sous les ordres du Marechal de Maillebois, si l'Etat surtout venoit à engager la Grande-Bretagne à ne point faire son transport, & à demeurer dans l'inaction. En ceci on suivroit les sentimens de la Province de Gueldres, puisqu'elle a voulu s'opposer à toutes les mesures qui pourroient conduire à une guerre générale, & que même elle a déclaré, qu'elle ne pouvoit plus concourir à fournir en argent à la Reine de Hongrie les Subsidés qu'elle demande en vertu des Traités. Mais quels que soient les événemens qui se présenteront, la République a actuellement toutes ses Troupes de la troisième augmentation, levées, & sa Marine en très-bon état. Elle ne s'est pas encore expliquée sur les ouvertures que le Comte de Stairs lui a faites, par rapport au passage des Anglois en *Flandres*; mais elle ne s'y oppose pas non plus.

II. Il y a une résolution prise d'envoyer une Escadre dans la mer *Baltique*, destinée à y protéger le commerce des Négocians Hollandois; & les Conseillers Députés de l'Amirauté ont fait publier un Placard à ce sujet, par lequel ils avertissent les Maîtres & Propriétaires des Bâtimens qui voudront aller vers quelque Port
 appar-

appartenant à la *Russie*, ou à la *Suede*, sous l'escorte des Vaisseaux de l'Etat, de s'abstenir de prendre à bord des effets déclarés de contrebande par les Traités, comme toutes sortes d'armes, poudre, mèches, boulets, salpêtres &c. Cette résolution vient, entr'autres choses, de ce que dix Navires marchands Hollandois, chargés de sel & d'autres marchandises, & destinés pour *Petersbourg* & autres Ports de *Russie*, ont été enlevés dans la mer *Baltique* par les Vaisseaux de guerre Suedois, & conduits à *Carlskaven*, parce que la Cour de *Stockholm*, veut comprendre le sel dans les marchandises de contrebande, nonobstant des représentations que les Etats Généraux firent faire par Mr. Rumph, leur Ministre auprès du Roi de Suede, en communiquant à Sa Majesté leurs observations sur un Règlement de Marine, publié l'année dernière à *Stockholm*. Outre cette Escadre pour la mer *Baltique*, on doit en envoyer une autre dans les mers de *Groenlande*, pour y protéger aussi le commerce de l'Etat, & la pêche de la Balcine, contre les desseins du Roi de Danemarck qui persiste à vouloir s'attribuer à lui seul ce droit.

Ces atteintes données au commerce de la République, dans les mers du Nord, est ce qui la rend d'autant plus active, que le Roi de Danemarck est dans les intérêts de la Suede, qu'elle vient d'embrasser ouvertement, comme nos Lecteurs peuvent l'avoir remarqué par ce que nous en avons dit à l'article du Nord.

P A Y S - B A S.

LE Prince Claude de Ligne , Lieutenant-Général des Armées de la Reine de Hongrie & de Bohême , est chargé du commandement en chef des Troupes de Sa Maj. pendant l'absence du Duc d'Arenberg , qui est à La Haye.

Quant aux Troupes Angloises qui sont attendues dans ce Pays , leurs quartiers sont tout réglés ; le Colonel Bland , Quartier-Maitre Général , est venu à cet effet de *Londres* à *Bruxelles* où il a eu des conférences à ce sujet avec le Comte de Harrach , & avec le Duc d'Arenberg avant que ce dernier Seigneur ne partît pour la Hollande. On a pris aussi tous les arrangemens convenables pour la subsistance de ces Troupes , dont le premier transport consistant en 5000. hommes , étoit attendu à *Ostende* vers le milieu de Mai ; le reste devoit suivre , de maniere qu'au présent mois de Juin le Corps entier de ces Troupes fût rendu dans les Pays-Bas. Telles sont du moins les mesures qui paroissent avoir été prises sur ce sujet.

Les Hollandois de leur côté qui sont dans les Places de la Barriere , ont reçu ordre de se tenir prêts à camper ; & une partie des Troupes de la Reine se prépare aussi à marcher pour s'assembler où il leur sera indiqué de le faire.

Comme les Etats Généraux n'ont pas encore pris de résolution par rapport aux ouvertures que leur a faites le Comte de Stairs , Ambassadeur Extraordinaire d'Angleterre à La Haye , avec qui le Duc d'Arenberg continué ses conférences ; il est aisé d'en conjecturer que Leurs

Hautes

Hautes Puissances veulent faire connoître qu'elles n'ont pas concerté avec la Cour de Londres le transport des Troupes Angloises dans la Flandre. Cependant l'on se persuade dans ces Provinces Autrichiennes, que lorsque le Corps d'Anglois y sera arrivé, la République d'Hollande entrera, sans plus hésiter, dans les mesures des Couronnes de Hongrie & de la Grande Bretagne : telles en sont les apparences. Ceci doit paroître incessamment, car on apprend que le transport, dont il est tant parlé, se fait actuellement, le 8. & le 9. de Mai le premier Corps de Troupes Angloises s'étant embarqué pour débarquer à *Ostende*.

A R T I C L E III.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en FRANCE, en ESPAGNE & en PORTUGAL, depuis le mois dernier.

I. **F**rance. Il n'a été question que d'opérations militaires dans les conférences de Ministres qui se sont tenuës pendant le séjour qu'a fait à *Paris* le Maréchal de Belleisle; parce que les affaires de la Reine de Hongrie prenant un train tout autre qu'on ne l'avoit prévu, manifestoient enfin qu'on s'étoit attendu vainement à une paix à conclure par un Traité de Partage, auquel on auroit engagé cette Souveraine. Mr. le Maréchal de Belleisle se rend ainsi à l'Armée de Boheme, qu'il commandera, comme on l'a déjà avancé, en chef, ou sous le Roi de Prusse; & le Maréchal de Broglio vient de Boheme en Baviere, se mettre à la tête de celle qui y grossit, au moyen du nouveau secours qu'on

qu'on y fait passer successivement. On croit, par conséquent, devoir s'attendre que durant cette campagne les choses seront menées d'une façon à acheminer à la paix, ou à rendre la guerre plus générale.

L'Armée de Westphalie, dans une telle situation, ne bouge point de ses quartiers, quoique disposée à exécuter l'ordre d'une marche, ou tout autre. L'intérêt de la Couronne à ménager encore l'Angleterre & la Hollande, fait, peut être, qu'on en agit de la sorte. Mais le Corps de Troupes Angloises destiné pour les Pays-Bas, venant à y arriver, tout pourra montrer bientôt une autre face; puisqu'il est vraisemblable qu'en ce cas l'on assemblera aussi une Armée en *Flandres*, la Cour ne voulant jusqu'ici que marcher sur les traces de celle de Londres, afin d'éviter de lui donner ombre, de même qu'à la Hollande. Ce sera aussi sur les mêmes principes qu'on agira pour l'envoi d'une Escadre dans la mer Baltique.

Cependant l'on veut être préparé à tout événement sur mer comme sur terre; car outre les Troupes qui sont partout soit en marche, en mouvement, ou sur le qui vive, on équipe dans les Ports de l'Océan tous les Vaisseaux de guerre qui sont en état de tenir la mer, & l'on presse la construction de ceux que l'on a commencés l'année dernière. Ceci a lieu tandis qu'à *Toulon* l'Escadre du Roi commandée par Mr. de Court, & celle d'Espagne sous les ordres de l'Amiral Navarre, veulent remettre à la voile; & que l'Infant Don Philippe qui y est arrivé, & qui se rend à *Genes*, va de-là passer dans les Etats dont la Cour de Madrid veut lui assurer la possession; possession que d'ailleurs l'on cherche

à faciliter, par toutes sortes de moyens, à ce Prince. Les mouvemens de l'Escadre de *Toulon* en font une preuve, & la permission donnée au Corps de quinze mille hommes de Troupes Espagnoles, dont nous avons parlé le mois dernier, de traverser la *Provence* & le *Languedoc*, pour aller joindre celles de ces Troupes qui sont déjà en Italie.

On publie que c'est par le Comté de *Nice* que ce Corps d'Espagnols veut pénétrer en Italie, & leurs mouvemens le font croire, d'autant plus que le Roi de Sardaigne fait défilier du monde vers ce Comté, & *Willefranche*, pour leur disputer le passage. Les Troupes de ce Prince qui étoient restées dans le Piémont, marchent d'ailleurs de ces côtés-là, même jusqu'à la Garnison de *Turin*. Sa Majesté Sardaignoise, paroît cependant ne rien craindre pour ses autres frontieres du côté de la France, vû qu'elles ne sont pas mieux garnies qu'à l'accoutumé. Mais non-obstant ces mesures de la Cour de *Turin*, & ce qu'elle fait dans la cause présente de l'Italie en faveur de la Reine de Hongrie, il se répand un bruit bien ou mal fondé, qu'on est de concert avec elle sur quelques points d'importance, entre lesquels on compte la route que prendra, on a déjà prise l'Infant Don Philippe, depuis qu'il est parti de *Toulon*.

II. La Grande-Bretagne exécutant son dessein de faire passer un Corps de Troupes dans les Pays-Bas Autrichiens, il est autant que résolu d'avoir aussi une Armée en *Flandres*. Il y a eu des contre-ordres donnés aux Troupes & aux Milices qui sont de tous côtés en marche vers l'*Alsace*, & destinées pour la nouvelle Armée de Baviere; & ces contre-ordres n'étans venus
que

que par les dernières résolutions de la Cour de *Londres*, qui favorisent la Reine de Hongrie, ils ont été suivis d'une Ordonnance Royale émanée de *Fontainebleau*, où la Cour est depuis le 6. Avril, par laquelle il est enjoint au Trésor Royal de payer à chaque Garde du Corps 90. livres pour avoir chacun un Bidet : Ces Gardes du Corps ayant reçu ordre en même-tems de presser leurs Equipages, cela indique qu'il est hors de doute qu'ils marcheront en *Flandres*. La Maison du Roi campera aussi, comme on le prétend, sous *Valenciennes*, & le reste pourra passer à l'Armée du Maréchal de Maillebois, qui en seroit considérablement augmentée.

Tant de mesures concertées par la cause qui est à soutenir, tant d'arrangemens pris avec diverses Cours, & les forces de terre & de mer si nombreuses, mises sur pied, obligent la Couronne à ces taxes extraordinaires qu'on leve dans le Royaume, & qui ne doivent finir qu'en posant les armes, selon la teneur de l'Edit du Roi rendu sur le fait du dixième, que nous avons rapporté en son tems. Le Clergé accorde pour cette année à Sa Maj. un don gratuit de douze millions, dans lequel est compris le dixième : Il en a pris la résolution dans son assemblée générale, dont l'ouverture se fit le 19. Avril à *Paris*. Le 22. les Députés de cette Assemblée, eurent, avec les cérémonies ordinaires, une audience du Roi à *Fontainebleau*.

III. L'Ambassadeur du Roi de Sardaigne est encore à *Paris*, & tout ce qui diffère du tems passé quant à sa résidence, c'est qu'il n'est plus aussi assidu chez les Ministres qu'il l'étoit. Le

Êe Ministre

Ministre du Roi à *Turin* y reste également ; quoiqu'on lui ait envoyé ordre de ne point suivre S. M. Sardaignoise dans son expédition contre les Espagnols, peut-être parce que ce Prince doit retourner de tems en tems à *Turin*, comme il l'a fait pendant la dernière guerre d'Italie.

IV. Si dans la conjoncture telle qu'elle se présente des affaires générales, on a lieu de faire quelque remarque sur ce que le Ministre du Roi à *Turin*, & celui de Sardaigne à *Paris* ne sont pas rappelés ; n'y en auroit-il pas aussi à faire, après ce que nous montre l'Angleterre de ses fortes résolutions à soutenir la Reine de Hongrie, en ce que Mr. Thompson, Résident de cette Couronne à *Paris*, y fréquente les Ministres du Roi comme auparavant ; que Mr. de Busly en fait autant à *Londres* ; & que le Baron de Hardenberg, Envoyé d'Hannover pour la commission de la neutralité avec cet Electorat qui est renouvelée, ne retourne pas chez lui ? Mais le séjour de ce dernier continuë, vraisemblablement, à cause que l'envoi d'un Corps de Troupes Angloises dans les Pays-Bas pourra rendre inutile cette neutralité, & que si elle doit continuer, il y aura un nouvel arrangement à prendre là-dessus.

V. Le Duc de Gelves est nommé à l'Ambassade de *Francfort*, où il est allé complimenter l'Empereur sur son avènement au Trône Impérial. Le 19. Avril il partit à cet effet avec une suite nombreuse, ses Equipages très-magnifiques ayant pris les devans sur lui.

On eut quelques jours après une nouvelle qui fit plaisir à la Cour ; ce fut celle de la prise
d'*Egra*

d'Egra en Boheme. Le Comte de Broglio, Colonel du Régiment de Luxembourg, l'apporta le 26. au Roi à *Fontainebleau*, & fit à S. M. le détail des principales circonstances du Siège qui a réduit cette Place. Ce narré a beaucoup plu au Roi, qui a créé sur le champ Mr. de Broglio, Brigadier de ses Armées.

VI. Ce fut le 13. Avril que l'Infant Don Philippe arriva avec sa suite à *Toulon*, venant en dernier lieu de *Marseille*, où un concours innombrable de peuples s'étoit rendu de la *Provence* & du *Languedoc* pour le voir. Il y a reçu tous les honneurs dus à la Majesté, de même qu'à *Toulon*. Les saluts d'Artillerie, les Harangues, les arcs de triomphe, des combats d'Escadres, des fêtes en toute maniere pendant plusieurs jours, des illuminations, rien n'a été oublié dans cette dernière Ville. Mr. de Court, commandant l'Escadre du Roi, lui donna le 14. sur son bord une fête militaire, mais des plus galantes. Cette Escadre & celle d'Espagne étoient rangées sur une ligne, l'une vis-à-vis de l'autre; tous les Vaisseaux étoient ornés d'une quantité de pavillons, de flammes & de banderolles, de différentes couleurs; il n'est point de coup d'œil plus beau que celui que formerent ces deux Escadres. Son Altesse Royale a vû depuis l'Arсенal & tout ce qu'il y a de remarquable à *Toulon*; elle y a mangé chez le Commandant de la Place, & diverses autres personnes de distinction, qui, comme toutes celles qui lui ont été présentées, n'ont pu assez admirer ses façons gracieuses. Ce Prince est parti de *Toulon* le 26. comme on l'a dit, & fut salué par une triple décharge du Canon de la Place, de celui des Forts, & de l'Artillerie des

deux Escadres. Toutes les Troupes, comme à son arrivée, étoient rangées en bataille hors de la porte & dans la Ville. Le 27. S. A. R. alla coucher au *Luc*.

Quatre Galeres, deux Brigantins, deux Frégates de 40. Canons chacune, & deux Galliotres à bombes mirent à la voile de Marseille le 21. Avril pour aller bloquer le Port de *Tunis*, dont les Corsaires continuent à insulter le Pavillon du Roi.

E S P A G N E.

I. LA situation de la guerre contre l'Angleterre, & les projets qu'on médite d'exécuter en Italie pour y établir l'Infant Don Philippe, ont porté la Cour à faire lever le dixième sur le peuple, & le huitième sur le Clergé du Royaume. Les dépenses extraordinaires que demandent l'un & l'autre de ces objets, ont fait recourir à ces moyens. De la part du peuple la levée se fait avec succès; & le Clergé s'est aussi montré docile aux ordres du Souverain, excepté le Chapitre de l'Eglise de *Toledo*, qui s'est rabattu sur un mémoire, dont les termes peu mesurés envers la Royauté, ont effectué que cinq Chanoines qui l'avoient signé, furent d'abord relegués à 30. lieuës de *Toledo*. Mais le refus continuant du côté de ce Chapitre, la Cour a envoyé deux Régimens à *Toledo* pour l'obliger au payement de l'imposition du huitième, à peine de confiscation de tous ses biens, & à vingt ans d'exil aux Indes. On compte que ce huitième mis sur les revenus du Clergé, produira un tiers plus que le dixième établi sur ceux du peuple, vû les biens immenses que possèdent les Ecclésiastiques du Royaume.

II. C'est

II. C'est à Mr. de Campillo que la Couronne peut être redevable des arrangements pris pour que les Troupes du Roi en Italie & dans le Royaume ne souffrent plus ces retards des tems passés quant à leur paye, & conséquemment de la nouvelle taxe mise sur le Clergé & le Peuple. La guerre qu'on veut pousser avec la dernière vigueur, y ont contraint le Ministère; tous les fonds pour la soutenir, sont trouvés; & l'Infant qu'on veut investir des nouveaux Etats qu'on lui destine, doit, comme on le prétend à *Madrid*, trouver de la besogne faite à son égard en Italie, avant qu'il n'y arrive. Cependant, on le fait arrivé à *Toulon*, & même parti de ce Port, après s'y être arrêté quelques semaines, attendant les dernières résolutions du Roi sur son sujet qu'on lui a envoyés; & l'on n'a encore avis d'aucune exécution faite par le Duc de Montemar, quoi qu'ayant actuellement sous ses ordres les Troupes de tous les convois partis de *Barcelonne*, auxquels va se joindre encore le Corps qui traverse la France, & les Troupes de Naples: Mais quant à ce dernier article, Mr. de Montemar a donné part à la Cour, par un Exprès, d'un différend survenu entre lui & le Duc de Castro-pignano, commandant les Troupes Napolitaines qui se rendent aussi en *Lombardie*; différend qui regardoit tant le commandement général des Troupes Espagnoles & Napolitaines, que le règlement de leur marche. Comme il étoit d'importance de lever incessamment cette difficulté, on a envoyé à *Naples* un Courier, & après son retour un Exprès à Mr. de Montemar, dont on a reçu depuis des nouvelles plus favorables.

III. L'Évêque de Rennes, Ambassadeur de

France, confète continuellement avec Mr. de Campillo. Les opérations de la guerre qu'ils avoient concertées avec quelques-uns des principaux du Ministère, ont été changées en plusieurs points, à cause de la démarche du Roi de Sardaigne en faveur de la Reine de Hongrie. Mais on prétend que toutes les mesures sont à présent prises d'une façon, qu'on verra bientôt en Italie surquoi elles ont été établies.

IV. Nous avons dit le mois passé le Prince Valguarini, Ambassadeur du Roi de Sardaigne, parti de *Madrid*, ce qui est arrivé. Il s'est retiré à *Perpignan*, où il doit attendre de nouveaux ordres de sa Cour avant de passer outre; aucuns de ses meubles n'ont été vendus, d'où il y en a qui croient qu'on le reverra bientôt à *Madrid*. Mais quelle aparence de ceci, considéré ce que manifeste la Cour de *Turin*, tant en ses prétentions sur le *Milanex*, qu'en son union avec la Cour de Vienne?

V. Il paroît depuis peu une *Réfutation de la déduction des droits de la Maison de Savoie sur le Duché de Milan, & une exposition des droits de la Maison d'Espagne sur tous les Etats que le feu Empereur possétoit en Italie*. Cette pièce est imprimée dans l'Imprimerie Royale de Madrid.

VI. On fait la Flotte Angloise toujours tranquille vers *Port-Mahon* sous les ordres du Vice-Amiral Haddock, quoiqu'elle eut été renforcée de plusieurs Vaisseaux de guerre. Elle n'empêche pas encore pour cela les prises des Bâtimens Anglois, dont la Cour reçoit toujours des nouvelles.

P O R T U G A L.

I. **S**I le Commerce de ce Royaume fleurit d'une maniere aussi avantageuse que nous l'avons dit le mois dernier, celui des Anglois dans ces mers n'est plus tel qu'il a été; les Armateurs Espagnols l'interrompent toujours, car sans escorte de quelques Vaisseaux de guerre, qui ne leur est pas donnée si souvent qu'ils le désirent, ils se trouvent continuellement dans le risque; aussi les prises sur eux continuent-elles presque sur le pied que ci-devant; & c'est dans le Port de *Lisbonne* qu'ils trouvent sans cesse leur azile: grand nombre de leurs Bâtimens y sont sans cesse, comme d'autres de routes les Nations étrangères. Les Navires Portugais, Espagnols & Hollandois se pourvoient aussi d'une escorte, mais c'est à cause des Corsaires de *Salé* qui croisent sur eux actuellement.

II. Outre un Traité de Commerce conclu depuis peu entre le *Portugal* & la *France*, il s'en négocie un autre avec cette dernière Couronne, pour le Commerce des Sujets du Roi Très-Chrétien au Brésil. Le Comte de Chavigny, Ambassadeur de ce Monarque, a des conférences qui ont ce Commerce pour objet, avec le Cardinal de Motta, & les autres Ministres de la Cour. Mais le Consul Anglois se donne de grands mouvemens pour empêcher la conclusion du nouveau Traité, dans l'appréhension que les avantages qu'on accorderoit aux François, ne devinssent préjudiciables à la Nation Angloise. Quant aux affaires générales, dont presque toutes les autres Cours de l'Eu-
rope

rope sont si intriguées, celle de Lisbonne ne s'y ingère en aucune façon; sa tranquillité est parfaite là-dessus, & l'article de former des prétentions sur l'hérédité du feu Empereur, n'est plus un article qu'on veuille agiter, & l'on ne peut pas même confirmer qu'il en ait été véritablement question.

Une tempête arrivée au commencement d'Avril a fait périr dans les mers du Royaume, du côté de *Porto*, plusieurs Navires, dont les débris ont été trouvés sur le rivage, avec une trentaine de cadavres qu'on a reconnu être des Matelots Anglois. D'autres Vaisseaux Anglois ayant été très-mal traités par la même tempête, ont cependant pû gagner le Port de *Lisbonne*, mais dans un état pitoyable.

ARTICLE IV.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ITALIE depuis le mois dernier.

I. **R**ome. Ce que la sollicitude paternelle du Pape a employé pour rendre l'union aux Princes de la Chrétienté, se trouvant sans succès, Sa Sainteté a recouru à la médiation divine: Elle a fait publier une Indulgence plénière en forme de Jubilé pour fléchir la colere du Ciel, & en fit l'ouverture le 26. Avril, qu'Elle se rendit pour cet effet, en forme publique, à l'Eglise de la Minerve pour y célébrer la Messe. Après la Messe elle accompagna à pied la Procession qui étoit composée de tout le Clergé séculier & régulier, des différens ordres de Prélatrice, & de quatorze Cardinaux. Etant arrivée à l'Eglise Neuve, Elle y établit
l'Indul-

*Indulgence
en forme de
Jubilé.*

l'Indulgence. Le Pape avoit publié le jour précédent un Decret de Béatification de la Reine de France *Jeanne de Valois*, Fondatrice de l'Ordre de l'Annonciation de Nôtre-Dame.

II. Dans le même mois d'Avril l'affaire du Cardinal *Coscia* fut enfin accommodée. Le Souverain Pontife lui a accordé plusieurs choses d'une légère conséquence; & par là le Cardinal, dont il a tant été parlé depuis la mort de Benoit XIII. a donné la démission de l'Archevêché de *Benevento*.

*Affaire du
Cardinal
Coscia ter-
minée.*

III. Le Prince de Mansfeld que le nouvel Empereur a envoyé à *Rome* pour notifier au Pape son avènement à la Couronne Impériale, s'est rendu à *Naples*; d'où étant revenu depuis le 12. Avril, il doit être parti actuellement pour retourner en Allemagne, cette notification ayant été l'unique sujet de son Ambassade. Le Cardinal de Tencin, Ministre de France, remplit l'Ambassade Extraordinaire de S. M. I. il en a accepté le caractère, & il l'a déployé, selon la coutume, pour quarante jours. Comme tout le différend du St. Siège avec la Cour de *Turin* est terminé, on se persuade que le Comte de *Monasterole*, Ambassadeur du Roi de Sardaigne auprès du Roi des deux Siciles, & qui vient d'arriver de *Naples* à *Rome*, restera en cette dernière Ville avec le même caractère auprès du St. Siège.

IV. L'Armée Espagnole & Napolitaine qui est dans l'Etat Ecclésiastique, est composée de cinquante-cinq Bataillons, de 300. hommes l'un, & de 90. Compagnies de Cavalerie, chacune de 50. hommes; son Artillerie, & ce qui lui étoit nécessaire pour se mettre en marche, lui étant arrivé, on avoit cru qu'elle procédoit incessamment à l'exécution des projets de

*Armée des
Couronnes
d'Espagne
& de Na-
ples.*

la Cour de *Madrid* en faveur de l'Infant Don Philippe, mais la difficulté survenue entre les Généraux en chef des Troupes d'Espagne & des deux Siciles, dont nous avons fait mention à l'Article précédent, y a apporté le premier obstacle. Un autre sujet pour le Duc de Montemar de ne point faire une marche trop diligente vers la Lombardie, est la conférence tenuë à *Plaisance* lorsque le Roi de Sardaigne y arriva; conférence dans laquelle ce Prince, conjointement avec le Comte de Traun, Gouverneur Général du Milanéz, prit la résolution de faire prévenir les Espagnols dans certains postes avant qu'ils ne fussent renforcés par le nouveau Corps qui leur vient par la voye de France. *Cesena*, *Surignano*, *Gateo*, *San Archan-gelo*, *Rimini*, *Catholica*, *Pesaro*, *Fano*, & *Sinigaglia*, sont les quartiers qu'occupent les cinquante-cinq Bataillons Espagnols & Napolitains : La Cavalerie est à *Forli*, *Forlimpopoli*, *Bertinoro*, *Meldola*, *Mad del Monte*, *San Croce*, *San Pasquale*, *Ronco*, *Villa-Paolucci*. Le total de cette Armée monteroit à 21. mille hommes, si les maladies & la désertion qui y est toujours grande, n'en ôtoit presque un tiers.

V. Sur la fin d'Avril on vit en partie effectuer ce qui avoit été arrêté à *Plaisance* entre le Roi de Sardaigne & le Comte de Traun; car les Troupes de la Reine de Hongrie vinrent sur les Terres de l'Eglise, & s'étant avancées jusqu'à *Cento*, elles s'y établirent, en prévenant par là les Espagnols, à qui il paroïssoit néanmoins très-important de s'emparer les premiers de ce poste. En même-tems les Troupes de Sardaigne se mirent en marche, & allerent occuper les quartiers, que celles de Hongrie venoient de quitter.

quitter. Ce mouvement met ces dernières Troupes à portée de se joindre lorsque les circonstances le demanderont , & renferme les Ducs de Montemar & de Castropignano avec les leurs dans les quartiers que nous venons de nommer de la *Marche* , de la *Romagne* & de la *Romagniole* ; d'où voulans s'étendre dans le *Ferrarois* ou le *Bolonois* , on pourra s'attendre à une action. On ne doit pas douter qu'ils ne le feront , car les hommes & les chevaux y souffrent par une grande disette de vivres & de fourages.

VI. Le Roi de Sardaigne étoit le premier Mai à *Parme* , où il avoit transporté le jour précédent son quartier général. Le Comte de Traun est d'abord venu l'y trouver ; & de même qu'à *Plaisance* , il eut une conférence avec Sa Majesté , dans laquelle il lui fit des instances pour l'engager à faire entrer ses Troupes dans le *Modenois*. Mais ce Prince fit entendre à Mr. de Traun qu'il convenoit de différer à cet égard jusqu'à ce que les Espagnols fussent arrivés dans le *Bolonois* , ce qui ne doit plus tarder , puisqu'ils commencent à s'étendre de ce côté-là. Le Duc de Montemar a déjà du monde , depuis le commencement d'Avril , dans cette Province , aussi-bien que dans le *Ferrarois* , mais ce ne sont que des Miquelets qui se trouvent sur tous les grands chemins , & même jusques aux portes des Villes , pour arrêter & enlever les déserteurs Espagnols , dont le nombre ne voulant point diminuer , il a fallu que leur Général se rabatît sur un tel moyen.

VII. La désertion des Espagnols & des Napolitains , donne apanamment un exemple aux Troupes du Duc de Modene , car 200.
hommes

hommes de la Garnison de Modene les imiterent le 17. Avril d'une façon qui mérite d'être racontée. Mécontents de quelques mauvais traitemens qu'ils croyoient avoir reçus de leurs Officiers, ils s'unirent la veille, & concerterent leur défection pour le lendemain; que faisant l'exercice un d'entre-eux tireroit un coup de fusil à ces paroles *présentez les armes*; c'étoit-là leur signal, auquel tous les autres s'uniroient, & tueroient, s'il le falloit, leurs Officiers. Le projet formé fut exécuté; un Officier fut blessé, & les 200. Soldats sortirent tous subitement de la Ville. On tira le Canon sur eux; mais il ne leur fit rien, étant hors de la portée: Un Détachement de Cavalerie envoyé ensuite à leurs trousses n'effectua également rien; les déserteurs avoient formé un Bataillon carré, & se défendirent de maniere, qu'ils arriverent en bon ordre au *Panaro*, qui sépare le *Modenois* de l'Etat Ecclésiastique, à l'exception de cinq d'entre-eux qui furent tués, & un fait prisonnier. La moitié passa d'abord la riviere, pendant que l'autre moitié faisoit un feu continuel sur le Détachement de Cavalerie qui les avoit poursuivi. Les premiers étant arrivés à l'autre bord, ils tirèrent à leur tour sur la Cavalerie, pendant que les derniers les joignirent; & de la sorte ils sûrent faire réussir leur complot de défection, & leur arrivée à *Balagne*.

VIII. *Milan*. La Citadelle de cette Ville déjà bien garnie, a reçu encore quelques pièces d'Artillerie qui lui sont venues de *Parvie*, ce qui joint aux fortifications qui en sont toutes réparées, & aux Troupes qu'on y entretient pour la défendre, la mettent dans un état à faire échouer les desseins que les ennemis de la Reine
pour

pourroient former contre cette Forteresse. Le Comte de Traun , Gouverneur Général de cet Etat , doit , dit-on , faire retourner à *Parme* l'Artillerie qui en a été tirée.

IX. *Naples*. L'un des soins de la Cour est que l'Armée du Roi qui est dans l'Etat Ecclésiastique , sous les ordres du Duc de Castropignano ne soit dans aucun manquement de munitions ni d'argent. Outre ce qu'elle a déjà d'Artillerie , on lui a envoyé encore un grand nombre de mulets avec douze pièces de campagne , cent mille ducats pour la paye des Troupes , & des munitions de guerre , sous l'escorte de deux Compagnies du Régiment d'Artillerie & d'une Compagnie de Cuirassiers ; & Sa Majesté a levé depuis peu le différend que le Général de son Armée avoit eu avec le Duc de Montemar , d'une manière , à ce que l'on prétend , que le service n'en sera plus retardé.

A la fin du mois de Mai a dû commencer la première course d'une Poste que le Roi a établie entre la Ville de *Naples* & *Constantinople* , & cette Poste doit partir le dernier Samedi de chaque mois. On se promet de l'avantage de cet établissement nouveau pour la Turquie qui y a consenti , depuis le Traité de Commerce conclu entr'elle & cette Couronne.

X. *Venise*. Cette République toujours tranquille sur la guerre qui s'allume dans son voisinage , compte de demeurer dans cette situation par l'exacte neutralité qu'elle veut garder , & cependant être prête à parer des coups , au moyen de son Armée d'observation qui est formée dans le *Veronois*. Mais elle avoit paru un peu inquiète sur des mouvemens que les Turcs faisoient vers la *Dalmatie* , depuis que les
Troupes

Troupes Vénitiennes en ont été retirées en partie , afin de composer l'Armée du Veronois. Cependant elle a de quoi se rassurer , car ces mouvemens de la part de la Porte Ottomane viennent de la rupture qu'on assure certaine entre elle & Thamas-Kouli-Kan , Sophi de Perse.

On a équipé au commencement d'Avril le Vaisseau de guerre appelé l'*Europe* , pour passer à *Constantinople* le Chevalier Jean Donati , qui va relever en qualité de Baile le Chevalier Erizzo , dont le terme ordinaire de trois ans est expiré.

XI. *Genes*. L'Isle de *Corse* n'occasionne plus de grandes agitations au Gouvernement , à cause de l'aparence que la tranquillité viendra enfin à s'y affermir par les bons réglemens qu'on y a établis , par la punition des uns , & par l'expulsion des autres. Mais ce Gouvernement a paru assez intrigué de la prochaine arrivée de l'Infant d'Espagne Don Philippe , & des Troupes Espagnoles qui sont en marche par la France , parce qu'on craint qu'elles ne traversent les Terres de la République. Cependant la République a donné la permission aux Espagnols d'établir des Magazins dans le Fauxbourg de *St. Pierre d'Arena* , tant pour la Cavalerie , que pour l'Infanterie. On prendroit de là la pensée que la Cour d'Espagne auroit médité d'assembler un Corps de Troupes dans le voisinage de *Genes* , pour faire une invasion dans le *Piémont* & le *Montferrat* , dans le tems que le Roi de Sardaigne se trouveroit engagé avec la meilleure partie de ses forces vers l'Etat Ecclésiastique , si l'on n'avoit pas dit déjà que , suivant les ordres de ce Prince , ses frontieres se mettent à l'abri d'insulte

d'insulte par les Troupes qu'il y fait défilér de l'intérieur du Piémont & de la Sarvoie.

ARTICLE V.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ALLEMAGNE depuis le mois dernier.

I. **F**rancofort. Les troubles dans lesquels l'Empire est plongé, & la nécessité qui a paru à son Chef que la Diette générale fût rétablie & continuée, l'ont porté à un Decret qui a été publié le 9. Mars, comme nous l'avons dit le mois passé, page 389., & que le manque de place nous a obligé de différer à rapporter. Ce Decret adressé aux Ambassadeurs & Ministres absens, porte en substance : « Que
» l'Empereur n'ayant rien plus à cœur, depuis *Decret Im-*
» son avènement au Trône, que le maintien *périal au*
» de la justice, & la conservation de la sûreté *sujet de la*
» & de la tranquillité de l'Empire, il étoit *Dietts.*
» obligé de prendre l'avis des Electeurs, com-
» me les plus intimes Conseillers, pour peser
» les choses avec l'attention que mérite leur
» importance : Qu'à l'égard du premier arti-
» cle, il étoit absolument nécessaire de réta-
» blir & de maintenir les Tribunaux de l'Em-
» pire dans leur première activité : Que S. M.
» Impériale avoit déjà nommé à cet effet un
» Président & les Conseillers du Conseil Auli-
» que de l'Empire ; mais que comme ce Con-
» seil ne pouvoit exercer les fonctions, ni ad-
» ministrer la justice avant d'avoir recouvré
» son Archive, que l'on retenoit avec violence
» & contre les Constitutions de l'Empire, les
» Lettres que le Directoire de Mayence avoit
» expé-

» expédiées pour en solliciter le renvoi, &
 » accompagnées de la résolution du Collège
 » Electoral, ayant même été renvoyées non-
 » seulement sans réponse, mais sans qu'on
 » eut daigné les ouvrir, S. M. Imp. seroit
 » obligée de se concerter en particulier là-
 » dessus avec les Electeurs, pour donner au
 » Conseil Aulique toute son activité, en lui
 » faisant remettre ses actes & écrits sans aucun
 » délai ultérieur : Que pour le second article,
 » qui est la sureté publique & la tranquillité
 » de la Patrie, il paroît à S. M. que pour
 » arriver à ce but, le moyen le meilleur seroit
 » de rétablir & de continuer la Diette de l'Em-
 » pire, & qu'elle ne manquera pas de nommer
 » incessamment un premier Commissaire; mais
 » que l'état où la Ville de *Ratisbonne* se trouve
 » réduite, & quelques autres considérations ne
 » permettant gueres d'y tenir cette Diette, Sa
 » Majesté seroit d'avis, que conservant à cette
 » Ville le privilege d'être le siège ordinaire de
 » la Diette, il conviendrait de la transférer
 » pour quelque-tems, & sans aucun préjudice,
 » dans la Ville Impériale de *Francfort* : Qu'à
 » cet effet S. M. Imp. adresseroit un Rescrit
 » aux Envoyés des Electeurs & des Etats qui
 » sont encore à *Ratisbonne*, pour leur signifier
 » de se rendre à *Francfort*, dans un terme d'en-
 » viron six semaines, & y reprendre les délibé-
 » rations de la Diette, jusqu'à ce que les con-
 » jonctures devenans plus favorables, on pût
 » les continuer à *Ratisbonne* : Qu'elle se flatte
 » que le Collège Electoral donnera d'autant
 » plus volontiers les mains à cette translation,
 » & résumption, qu'elle ne tend qu'au bien
 » de l'Empire; & que S. M. ayant dessein de
 » s'arrêter

» s'arrêter encore quelque-tems à *Francfort* ,
» après l'ouverture de la Diette, Elle se pro-
» pose d'y assister en personne, pour y donner
» des preuves de son zèle &c.

II. Quant au recouvrement de l'Archive de
l'Empire dont il est fait mention dans le De-
cret de l'Empereur, & aux Lettres expédiées
par le Directoire de Mayence pour le solliciter,
la Cour de Vienne a fait publier un Mémoire
qu'il ne seroit pas hors de propos de donner
ici en son entier, mais dont nous ne donne-
rons que l'essentiel, à cause des bornes mises
à nos feuilles. On y lit donc ce qui suit.

« Dès le tems de *Frederic III.* toutes les ex-
» péditions concernant l'Autriche & l'Empire
» se faisoient par la seule Chancellerie de l'Em-
» pire, & étoient contresignées par le Vice-
» Chancelier : Tous les actes, par conséquent,
» se dépoisoient indifferemment dans cette Chan-
» chellerie. Des Contrats de mariage, des
» Rénonciations des Archiduchesses, & d'autres
» documens semblables, pourroient être allé-
» gués, & qui sont gardés avec les actes de
» l'Empire.

*Mémoire de
la Cour de
Vienne, sur
l'extradi-
tion de
l'Archive
de l'Em-
pire.*

» Du tems de *Ferdinand I.* de *Maximilien II.*
» & de *Rudolph II.* on trouve que sous les
» Vice-Chanceliers *Sehardius* & *Zasius*, sous les
» deux *Strahlendorff*, & *Ulm* leur successeur,
» non-seulement les procès judiciaels de la Ré-
» gence de la Basse-Autriche étoient rapportés
» en révision au Conseil Aulique de l'Empire,
» mais aussi que les Statuts & Ordonnances
» des métiers de la Ville de Vienne, & les
» confirmations des Privilèges de la même
» Ville étoient expédiées par la Chancellerie
» de l'Empire, comme on peut s'en convaincre

» dans les Protocoles que nous avons en main
 » Les choses durèrent sur ce pied jusqu'en
 » 1620. que Ferdinand II. rétablit une Chan-
 » cellerie particuliere pour l'Autriche, & en
 » déclara *Jean-Baptiste Verda* le premier Chan-
 » celier. *Jean Schweißkart*, Electeur de Mayence,
 » se récria sur cette nouveauté; mais la sépa-
 » ration résoluë n'en sortit pas moins son
 » effet, de sorte cependant que les expédi-
 » tions sur les affaires provinciales de l'Autri-
 » che, & la plûpart de celles touchant les
 » affaires publiques de cet Archiduché, passè-
 » rent sans interruption depuis ce tems-là,
 » par l'expédition de l'Empire. La Chancellerie
 » de l'Empire est aussi le canal par lequel ont
 » passé ensuite les Conventions, les Traités de
 » Paix, les affaires d'Electioin, les Alliances,
 » & bien d'autres Instrumens publics, puisque
 » la séparation des deux Chancelleries ne s'est
 » faite que sous les Régnes des Empereurs
 » *Joseph & Charles VI.*

» Etant donc incontestable qu'il y a au
 » Greffe de la Chancellerie de l'Empire une
 » infinité de documens qui concernent priva-
 » tivement la Sérénissime Maison d'Autriche,
 » aucune personne équitable ne condamnera,
 » ou désaprouvera le refus que fait la Reine
 » de Hongrie de remettre le tout indifféren-
 » ment entre les mains des Electeurs de Mayence
 » & de Baviere, dans les conjonctures présentes.
 » Sa Majesté connoit les raisons qui indui-
 » sent l'Electeur à ne pas donner les mains à
 » la séparation de ces actes, quelque fondée
 » qu'elle soit dans la justice par leur nature.
 » On suit les impressions d'une Cour étran-
 » gere, qui ne cherche qu'à pénétrer les secrets
 » de

de la Maison Archiducal d'Autriche, ou à rendre la personne de la Reine odieuse à ceux des Etats de l'Empire qui ne sont pas instruits de cette affaire. Pour obvier à des vûes si pernicieuses à la Maison d'Autriche, non-seulement S. M. a déclaré par sa Lettre du 27. Octobre 1741. en réponse à la première réquisition qui lui avoit été faite le 9. du même mois touchant l'Archive de l'Empire, qu'elle étoit prête à procéder incessamment à cette séparation; mais elle a encore ajouté depuis qu'Elle promettoit sans difficulté qu'on procédât à la recherche des actes de l'Empire qu'on prétend être dans les Archives de la Maison d'Autriche, sur le même pied qu'on procéderoit à la recherche des actes de la Maison d'Autriche, qui sont notoirement mêlés avec les actes de l'Empire. »

III. Peu après que ce mémoire de la Cour de Vienne fut répandu dans l'Empire, le Sr. Alpmanshoven, l'un des Régistrateurs de la Chancellerie de l'Empire, fut envoyé par l'Electeur de Mayence à Vienne, pour y procéder à la recherche & extradition des actes & documens appartenans à la Maison d'Autriche, qui se trouvent dans la Chancellerie de l'Empire; mais cette affaire, qui, comme on a pû le remarquer dans le mémoire ci-dessus, paroît si importante à la Cour de Vienne, cette Cour a insinué à l'Electeur de Mayence, qu'il voulût députer une personne caractérisée, & dûment autorisée à cet effet.

IV. Sur ce que l'Empereur a souhaité que la Diète de l'Empire se tint provisionnellement à Francfort, à cause des inconvéniens auxquels elle seroit assujettie, dans ces tems de trouble, à Constantinople, les Ministres des Princes & Etats de

l'Empire se font tous rendus de cette dernière Ville à *Francfort*, excepté les Barons de Plettenberg & de Palm, Ministres d'Autriche, & Mrs. de Francken, de May, & de Jodoci, Ministres de la Cour Palatine, d'Eichstatt & de Passau, qui s'assemblans, comme à l'ordinaire, deux fois la semaine, on croit qu'ils ne quitteront pas *Ratisbonne*, non plus que les Ministres de France & de Hollande, jusques à la fin de la Diette provisionnelle de *Francfort*, qui ne s'y est point ouverte le 27. Avril, comme on l'avoit cru, mais le 10. Mai, qu'on fit l'ouverture de la Dictature de l'Empire, en publiant un Decret par lequel le nouvel Empereur a nommé le Prince Joseph de Furstenberg son premier Commissaire à la Diette.

Le Prince de Furstenberg ne fait qu'être continué en la qualité de premier Ministre à la Diette Impériale, en ayant déjà rempli les fonctions sous le Règne du feu Empereur. Le Comte de Virmond & Bretsenheim, Président de la Chambre Impériale, & Conseiller du Conseil Privé de l'Empereur, a été aussi nommé son Envoyé Extraordinaire pour aller recevoir l'hommage des Villes de *Spire*, de *Worms* & de *Wetzlaer*.

IV. Le 26. Avril le Duc de Gêvres complimenta l'Empereur sur son avènement au Trône Impériale de la part du Roi de France. Il étoit arrivé la veille à *Francfort* à cet effet, revêtu du caractère d'Ambassadeur Extraordinaire de Sa Majesté Très-Chrétienne. Le Maréchal Duc de Belleisle est parti au contraire de cette Ville le 15. Mai, pour aller prendre le commandement de l'Armée des Alliés en Bohême, d'où le Maréchal de Broglio, passera, comme on l'a dit, à celle de Bavière, qui est encore sous
les

les ordres du Comte de Thôrring, ce Seigneur devant aller en Espagne remplir l'Ambassade Impériale auprès du Roi Catholique.

V. La nouvelle Armée auxiliaire que la France fait passer successivement par colonnes en Baviere composée tant de Troupes ordinaires que de miliciens, & les secours en hommes de divers Princes & Villes de l'Empire fournis au nouvel Empereur, vont former dans ses Etats héréditaires une Armée, au moyen de laquelle on se propose de voir bientôt ces Etats abandonnés par les Troupes de la Reine de Hongrie. Le Pays de *Liège* est de ceux qui fournissent du monde pour le service de Sa Maj. Imp. : Il a levé un très-beau Régiment de Dragons, dont le Comte d'Eynaten a été nommé Colonel. Le concours de jeunes gens d'élite qui se sont présentés pour entrer dans ce Corps, a fait qu'il a été formé en peu de tems : mais on a employé en partie à cet effet un Don gratuit de cent mille écus que les Etats de Liege avoient accordés à l'Empereur.

*Secours pour
le nouvel
Empereur.*

VI. Pendant que les choses se disposent en Baviere à y avoir une armée nombreuse au secours de l'Empereur, celle de France, sous les ordres du Maréchal de Maillebois, va camper de l'autre côté du *Rhin* le long de la riviere d'*Erste*, sa droite devant s'appuyer sur un Village appelé *Grimlinghausen*, où l'on construira un pont sur le *Rhin* pour la communication avec la Ville de *Dusseldorp* & le Pays de *Bergues*, & sa gauche s'étendra vers l'Abbaye de *Gnadensthal*. Si ce qui se passe en Baviere doit être exposé, comme nous l'allons faire, les mouvemens de l'Armée du Maréchal de Maillebois méritent aussi d'être examinés : Car ils se mé-

*Armée du
Maréchal de
Maillebois.*

fureront selon, toute aparence, sur les résolutions ultérieures de la Hollande quant aux affaires de la conjoncture, & à l'arrivée des Troupes Angloises dans les *Pays-Bas Autrichiens*, où ces Troupes devans le rendre, on vient d'apprendre que le 19. Mai au matin le Général-Major Howard, le Brigadier Pultney, le Colonel Peers, le Colonel Duroure, & deux autres Officiers Anglois sont arrivés à *Ostende*, & furent suivi trois jours après du premier embarquement de leurs Troupes. Cet événement a, dit-on, déjà effectué, que non-obstant la neutralité de la France avec l'Electorat d'Hanover, l'Armée du Maréchal de Maillebois marchera incessamment vers cet Electorat.

*Mouvements
des Armées
en Baviere.*

VII. Le rendez-vous de l'Armée Françoisse & Bavaroisse en *Baviere* fut fixé entre *Deggendorff* & *Straubingen* peu de jours après que les Troupes de la Reine de Hongrie eurent abandonné le siège de cette dernière Place, comme on l'a fait voir dans nos derniers mémoires, & s'être retiré ensuite de la première. Le Duc d'Harcourt y arriva le 3. Mai avec sa division, & depuis ce jour-là il passe continuellement des Troupes Françoises qui s'y rendent aussi, de même que celles de l'Electeur Palatin, & autres de l'Empire; le dessein des Alliés étant de remettre bientôt la Baviere à son Maître, au moyen des forces qu'on y fait passer: Mais ce Pays épuisé de vivres & de fourages, par le séjour des Autrichiens, & d'argent par les contributions fournies jusqu'ici, présente un aspect des plus triste, & tel que sans de bons magazins à y faire, & des trésors à y amener, les Troupes,

Troupes qui y passent auront tout à souffrir pendant plusieurs mois.

Le Comte de Kevenhuller, Général en chef des forces Autrichiennes, sentant l'Armée Francoise & Bavaroise s'augmenter jusqu'au point qu'elle seroit bientôt supérieure de moitié à la sienne, prit le parti de rassembler tous les quartiers de ses Troupes, pour aller camper de l'autre côté de l'*Iser* : ce qu'il a exécuté en retirant de la Capitale de la Baviere, de *Landsbutt* de *Dinkelfing*, & autres postes, les Troupes qui y étoient. Son dessein paroïssoit être de sortir de l'Electorat; mais arrivé derriere l'*Iser* il a fait connoître que son intention étoit de s'y maintenir, puisqu'il n'a point tardé à faire reprendre poste à *Landsbutt* & ailleurs, n'ayant pas laissé le tems à ses ennemis de le faire. Une troupe de Paysans a enlevé, lors de sa retraite, vingt-trois radeaux chargés de farine & autres provisions, que ses Troupes vouloient conduire par le *Danube* à *Passau*. La Ville de *Munich* reprise par les Troupes de la Reine de Hongrie nous fournit matiere, la force ayant dû être employée à cet effet. Mon Lecteur ne devra pas trouver mauvais d'en voir ici les circonstances, puisque c'est ce qu'il y a de plus de remarque à lui montrer; car après la retraite des Autrichiens de *Munich* arrivée le 29. Avril, plusieurs Officiers & Soldats étans restés dans la Ville, furent arrêtés & détenus comme ôtages par les Bourguemaîtres & le Conseil, qui prétendoient que la Capitulation avoit été violée en plusieurs articles.

Cette entreprise des Bourguemaîtres & du Conseil de *Munich*, porta le Général de Kevenhuller à en tirer raison, & à faire reprendre possession

*La Ville
de Munich
reprise.*

possession de leur Ville. Le Baron de Bernclau, Lieutenant-Général, commandant sous lui l'Armée de la Reine de Hongrie, & qui étoit pour lors à *Braunau*, eut cette commission à exécuter. Rétabli du coup de feu qu'il avoit reçu à l'affaire de *Keilheim*, il se rendit le 3. Mai à *Wasserbourg*, où il ordonna de transporter en toute diligence six pièces de canon, que la Garnison qui étoit sortie de *Burghausen*, enmenoit avec elle. Le 5. Mr. de Bernclau laissant à *Wasserbourg* tout ce qui n'étoit pas en état de marcher & tout le bagage, se mit en chemin avec son monde, & arriva à une heure après midi à *Ebersberg*, où il régla que les Grenadiers & 300. hommes des Régimens de *Königsegg* & de *Walsegg*, les Hussars, les Croates, les Pandoures, & autres Troupes irrégulières, prendroient les devans avec deux pièces de Canon, sous les ordres du Colonel *Bubla*, & que le reste des Troupes les suivroit de près. Le Colonel *Mentzel*, informé par un Exprés de ces dispositions, prit poste à *Bogenhausen*, où le Général *Bernclau* alla concerter avec lui les mesures pour l'exécution de son dessein. Les Habitans de *Munich* se préparèrent dans cet intervalle à une vigoureuse défense; & pour animer le Peuple, ils avoient sonné les Cloches de la Ville, garni les Tours de Chasseurs & de Tireurs du Pays, avec de petites pièces de Canon qui leur avoient été laissées pour en faire usage aux jours de solemnité, & la Bourgeoisie s'étoit mise sous les armes: Ils avoient mis aussi bonne garde aux deux Ponts qui sont sur l'*Isar*, & posé sur une Tour quatre pièces de Canon, de maniere à blesser tous ceux qui paroïtroient.

De pareilles précautions engagerent le Général

ral Berenclau à faire avancer le soir l'Infanterie vers la Ville, pour passer la riviere le lendemain de grand matin, & commencer l'attaque. Trois Compagnies de Grenadiers avec un Détachement de 300. hommes & tous les Charpentiers se mirent alors à réparer & à couvrir de planches les deux Ponts qu'ils trouverent rompus ; ce qui s'exécuta à la faveur de deux pièces de Canon, & malgré le feu continuel des Tireurs & des Bourgeois, qui étoient de l'autre côté de la riviere. On parvint aussi à couper les palissades du grand Pont, que le premier Détachement passa avec le Régiment de Walsegg, & les Croates, malgré le feu des Tours. Deux Baraillons de Kônigsegg avec leurs Grenadiers s'emparerent en même-tems de l'autre Pont, qui ne leur fut cependant abandonné qu'après un grand feu d'Artillerie & des Canons de la Tour qui commande la Porte.

Le Général Bernclau ayant ensuite placé ses Canons contre la porte de l'*Iser*, & s'étant rendu à l'attaque, qui se fit par le Comte de Palfi à la porte de Souabe, il y vit gagner le Rampart, quoique défendu par trois petites pièces de Canon chargées à cartouche, qui tiroient continuellement sur le Régiment de Walsegg, dont plusieurs Soldats ont été blessés. La Bourgeoisie demanda alors à capituler ; & le Général Bernclau, nonobstant cette conduite, ne laissa pas que d'y donner les mains, préférant plutôt la douceur à la vengeance qu'il auroit pû prendre par l'effusion du sang & en mettant le feu à la Ville, puisque son monde étoit prêt à y entrer. La nouvelle Capitulation arrêtée à cette occasion le 6. Mai, porte ce qui suit :

*Seconde
Capitulation de la
Ville de
Munich.*

1. Munich, cette Capitale & Résidence de la Bavière, se rend au Lieutenant Général de Bernclau, avec promesse de lui livrer toutes les armes à feu, Canons, Poudres & Plomb qui y sont, avec cette réserve néanmoins que les armes appartenans à la Noblesse seront consignées dans un endroit particulier, sous la garde de Mr. de Bernclau, & que les harnois antiques & armures, plus propres pour faire parade que pour l'usage, seront laissés dans l'Arсенal.

2. La Ville, ses dépendances, les résidences Electorales, les Châteaux, & les Maisons de plaisance seront exemptes de tout dommage; les habitans ne recevront aucun mauvais traitement, & on n'empêchera point le transport des vivres dans Munich.

3. Les anciens privilèges, & la jouissance des revenus & des immunités seront conservés aux Etats & à tous les Ordres.

Les quatrième, cinquième & sixième articles assurent la Ville & ses Communautés, qui sont épuisées, qu'elles ne payeront plus de contributions ultérieures; & que les résidences, les Palais, les Greniers de la Cour, les Brasseries, les Comptoirs, les Salines &c. resteront dans l'état qu'elles sont.

7. Les Déserteurs qui se trouvent dans la Ville seront livrés incessamment & de bonne foi.

8. Les Chasseurs du Pays qui se sont attroupés dans le tumulte, mettent bas les armes, avec serment de ne plus servir contre la Reine de Hongrie & de Bohême, & ses Troupes.

9. La précédente Capitulation sur le fait de la Chasse demeurera en vigueur.

10. Ce qui s'est passé quant à la défense de la Ville ne sera point recherché. Cependant la

Ville

Ville enverra demander pardon au Général en chef de l'Armée de la Reine.

II. Les Généraux & Officiers auront leurs quartiers assignés dans la Ville; les Soldats aux Cazernes; & au surplus la premiere Capitulation sortira son effet.

Telle est la nouvelle Capitulation de la Ville de Munich, accordée par le Général de Bernclau, avec d'autant plus de facilité, qu'il avoit reconnu que la Noblessé de Munich n'avoit eu aucune part au tumulte arrivé.

VIII. Il paroît que le dessein du Général de Kevenhuller est de retourner du côté de *Straubingen*, si un renfort de dix mille hommes qu'il a demandé, lui arrive derriere l'*Iser*, où il a mis son quartier. Ce seroit dans ce cas pour attaquer le Comte de Tôrring dont l'Armée devient néanmoins nombreuse par la jonction du nouveau secours de France, & de toutes les Troupes de differens Princes qui lui arrivent. On pourroit ainsi s'attendre bientôt à quelque coup de main, que le Maréchal Broglio, destiné à commander l'Armée alliée de Baviere, viendroit exécuter, d'autant plus que cette Armée fait des mouvemens qui paroissent l'indiquer: Elle attendoit au commencement de Mai les Troupes Françoises qui ont été employées au siège de la Ville d'*Egra* en Boheme, dont nous allons faire le récit.

IX. Le Maréchal de Broglio n'a point commandé au siège d'*Egra*, mais bien le Comte Maurice de Saxe, Lieutenant - Général des Armées du Roi de France, qui avoit sous ses ordres le Marquis de Mirepoix & le Duc de Bouslers, Maréchaux de Camp. Arrivé le 2. Avril devant

*Reddition
d'Egra.*

devant cette Place, qu'un Corps de Troupes Françoises tenoit bloquée depuis le mois de Septembre de l'année dernière, il résolut, après l'avoir reconnu, de l'attaquer par le côté de la rivière, lequel étoit défendu par un double mur, & couvert d'un Ravelin à la tête du Pont. Il fit construire le 4. une Redoute du côté opposé; la nuit du 7. au 8. la tranchée fut ouverte; & les jours suivans on rétablit les Batteries; quoiqu'en essuyant un feu prodigieux du canon & de la Mousqueterie des assiégés qui avoient démasqué le 12. une de leurs de trois pièces de canon dans le vieux Château. Le 13. au matin le logement étant déjà fait sur le chemin couvert, l'on tira contre la Batterie du Château, & le 14. on commença à battre la Place en breches; ce qui dura jusqu'au 19. à huit heures du matin, que les assiégés arborerent le Drapeau blanc. On signa la Capitulation, par laquelle il fut réglé « que la Garnison sortiroit avec les hon-

Capitulation d'Egra.

» neurs de la guerre, & deux Canons de trois
 » livres de balle, sous la restriction néan-
 » moins, que, comme le Comte de Saxe avoit
 » ordre de ne la recevoir que prisonniere de
 » guerre, ce qui auroit dû être entrepris, si
 » cette garnison s'étoit renduë deux jours plus
 » tard, elle s'engageroit de ne point servir
 » contre l'Empereur ou ses Alliés, avant d'a-
 » voir été dûëment échangée, ou rançonnée
 » selon le Cartel: Que la Garnison à laquelle
 » il seroit fourni 150. Charettes, & deux Cha-
 » riots couverts, se rendroit directement à
 » Passau: Qu'à chaque Soldat on fourniroit,
 » pendant sa marche, deux livres de pain &
 » une demie livre de viande par jour, pour sa
 » subsistance: Que les malades & blessés, qui
 » ne

ne pourroient être transportés, demeureroient à *Egra* jusqu'à leur convalescence : Que les Officiers de la Chambre des finances & le Concierge du Château pourroient sortir avec la garnison & enmener leurs équipages, mais qu'il ne leur seroit point loisible d'emporter les Archives : Et que pour la confirmation demandée des privilèges & des immunités des habitans, c'étoit un article à réserver à S. M. Impériale.

La Capitulation d'*Egra* contenoit en tout 18. articles dont nous venons de rapporter les plus essentiels. Le 21. Avril la Garnison qui a défendu cette Ville en sortit pour être escortée à *Passau* ; elle étoit composée de 1233. hommes, y compris Mr. de Doffing, Colonel Commandant, dix Capitaines, dix Lieutenans, trois Soulieutenans, cinq Enseignes, 28. Sergens, 8. Chirurgiens, 33. Tambours &c. Selon un inventaire qui a été dressé le jour suivant, que les Troupes de l'Empereur prirent possession de la Ville, il s'y est trouvé 11. Canons de fonte en état de servir, & 2. à refondre, 11. Canons de fer, 9. Coquilles de fonte à faire des boulets, 8. passéboulets, 10391. boulets de differens calibres, 226. cartouches chargées de mitraille, 304. cartouches chargées de balles, 1020. mousquets de rempart à mèche, 1000. mousquets de rempart à plarines, 134. mousquets à réparer, 1041. fusils de munition, 106. mousquetons pour la Cavallerie, 27. peruisanes, & 400. cuirasses complettes, outre plusieurs mortiers, 107. bombes, 1410. grenades chargées à main & de terre, une quantité d'autres attirails dépendans de l'Artillerie, & d'instrumens à remuer la terre. On a trouvé aussi

*Garnison
Autrichienne.*

*Ce qui a
été trouvé
dans la Place.*

aussi 77. quintaux de poudre en barils, 190. quintaux de poudre dans des sacs gouderonnés, 214. quintaux de plomb en saumon, 60. quintaux de plomb en balles, & 2500. pierres à fusil.

*Troupes
employées à
ce siège.*

Ce ne sont que des Troupes de France qui ont été employées au siège d'Egra, n'y ayant eu que 160. Bavaurois mêlés parmi elles, & aucun Saxon : c'étoient les Régimens d'Infanterie de Rochecouart, de Berry, de Beauce & de Luxembourg, le quatrième Bataillon du Régiment de Navarre, & le troisième d'Alsace; le Régiment Royal Cavalerie, ceux de Fouquet d'Andelan aussi Cavalerie; le Régiment de Dragons de Mestre-de-Camp-Général, & celui d'Armenonville; les deux Compagnies franches de Gallau, & des Grenadiers tirés des Brigades de Navarre & de la Marine, dont on avoit formé deux Bataillons, commandés par le Prince de Deux-Ponts & par le Marquis d'Aubigné, & qui vinrent renforcer le Camp du Comte de Saxe pendant le siège : Le tout consistoit en huit Bataillons complets, & quinze Escadrons.

Les assiégés n'ont eu que quelques hommes blessés durant le siège, & les François ne font monter leur perte qu'à cent dix hommes tués, y compris le Commissaire Provincial d'Artillerie, deux Capitaines & deux Lieutenans, & environ autant de blessés. Passons maintenant de cette Place de la Bohême à l'Armée de la Reine & à celle des Alliés.

X. Le Maréchal de Belleisle étoit attendu en Bohême au mois de Mai, par le Roi de Prusse, pour concerter les nouvelles opérations des Troupes alliées, & se mettre à leur tête; puisqu'il est nécessaire de prendre d'autres mesures

fures qu'on n'a prises jusqu'ici, si l'on veut parvenir au but d'obliger la Reine de Hongrie à souscrire au Traité de Partage qu'il a été question de lui faire goûter. Tout prendra ainsi un train des plus vigoureux contre cette Souveraine; & sous le poids des forces d'un Empereur & de cinq Rois, il seroit croyable que les siennes ne pourroient point tenir long-tems, si les événemens arrivoient suivant les idées des partisans des Couronnes alliées. Mais rapportons les faits qui se présentent, sans pénétrer dans l'avenir; la campagne s'ouvre, & les partisans de la Cour de Vienne, à leur tour, croient ne penser pas mal, en pensant que les Alliés y trouveront toujours de quoi s'occuper pleinement.

XI. L'Armée de la Reine commandée par le Prince Charles de Lorraine, après s'être étendue le long de la frontière de Bohême & de Moravie, depuis *Neubaus* jusqu'à *Znaïm*, se mit en marche pour déloger les Saxons & Prussiens de devant la Forteresse de *Brim*, qu'ils tenoient bloquée, excepté la partie de cette Armée qui est sous les ordres du Prince de Lobkowitz, & qui demeura à *Neubaus*. Cette tentative réussit au Prince Charles. La nuit du 3. au 4. Avril le Roi de Prusse commença par se retirer de *Selowitz* & de faire abandonner *Socalnitz*, *Tennitz* & *Sclapanitz*; & le 7. les Saxons leverent inopinément le blocus de *Brim*; ayant aussi abandonné *Mederitz*, *Fensitz*, *Prisnitz*, *Strutz*, & *Strelitz*; ils se retirèrent vers *Eschorn*, *Lomnitz* & *Britzitz*. Les Hussars Autrichiens les poursuivirent tout l'après-midi, leur enlevèrent un chariot & quelques chevaux, & leur tuèrent un Capitaine & une vingtaine d'hommes. Le Général

*Journal des
Armées en
Bohême.*

Nadasti

Nadaſti délogea le même jour entièrement les Pruffiens de *Selowitz*, & leur fit abandonner *Proiznitz* & les environs; & le Colonel Belefny, qui les pourſuivit juſqu'à *Draſow*, *Bichou* & *Czernahora*, leur enleva trois chariots, outre 24000. meſures de grain que les Huffars trouverent encore d'un Magazin que les Pruffiens avoient à *Wiſchau*.

La retraite des Pruffiens & Saxons de *Brinn*, a cauſé une joye inexprimable dans cette Ville & ſes environs. Le Prince Charles de Lorraine ſ'y rendit le 12. & fut reçu par les Habitans d'une façon qui donnoit encore de plus grandes marques de leur ſatisfaction. L'Armée de la Reine étoit arrivée la veille dans le voiſinage de cette Place. Le Roi de Pruſſe ſe retirant en *Boheme* avec la ſienne; avoit alors établi ſon quartier général à *Landſcroon*, dans le Diſtrict de *Chrudin*, où les renforts lui arrivoient, & un ſurtout du Prince Régnant d'Anhalt Deſſau, qui commande un Corps particulier de Troupes Pruffiennes, avec lequel il traverse la Haute & Baſſe *Luſace*; S. M. Pr. gardoit néanmoins des Troupes dans la Haute Sileſie pour couvrir cette Province contre les Hongrois, qui menacent toujours d'y faire une invasion.

Ces mouvemens des deux Armées ſont marqués de pluſieurs petits échecs dans leſquels les Troupes irrégulières, qui ſont au ſervice de la Reine, ont fait le plus. Le 15. Avril il y en eut un pour le Régiment de Coſel, Infanterie Saxonne, qui fut fatal à ce Corps; ayant été atteint pendant ſa retraite de devant *Brinn*, par deux mille Chevaux Autrichiens & mille Croates, détachés par le Prince Charles, ſous les ordres du Major Général de Philibert, il perdit ſon

son Major, trois Capitaines, cinq Lieutenans, autant d'Enseignes, & environ trois cens Soldats, dont plus moitié furent tués, & le reste blessé & fait prisonnier de guerre. Les Autrichiens qui de leur côté eurent dix hommes tués & 20. blessés, prirent aux Saxons dans cette affaire beaucoup de bagages, quatre pièces de campagne, trois drapeaux, & la caisse du Régiment.

Mais on ne sauroit exprimer combien sont ruinés les endroits où les Prussiens ont assis leurs différens campemens; & quoiqu'ils n'aient fait, comme on le fait, que peu de séjour sur la frontière de Hongrie, ils ont cependant enlevé tant à *Scalitz* qu'à *Hollitsch* 2470. quintaux de farine, 8900. portions de pain, 3316. portions de biscuit, & 5678. mesures d'avoine, le tout destiné pour les Troupes Hongroises, outre quelque argent monoyé. Pendant le même-tems ils ont acheté tous les chevaux qu'il leur a été possible de trouver.

Le Roi de Prusse en prenant la résolution de marcher en Bohême avec la plus grande partie de son Armée, & les Troupes Saxones, afin de couvrir ce Royaume contre les desseins de l'Armée de la Reine, S. M. laissa du côté d'*Olmütz* un Corps d'observation de 14. mille hommes sous le commandement du Prince Thiéri d'Anhalt: Son dessein étoit aussi de conserver par là la communication avec la Haute Silesie, & de s'opposer aux diversions que les Autrichiens auroient pû tenter de ce côté-là.

Mais l'Armée de la Reine continuant sa marche, & délogeant les ennemis des postes qu'ils tenoient dans la Moravie, elle arriva le 20. à *Olschau*, à une lieuë d'*Olmütz*, & le quartier-général y fut établi. Elle y demeura le lende-

*Olmutz
abandon-
né par les
Prussiens.*

main. *Neustadt* fut ce jour-là abandonné par les Prussiens avec un magasin considérable. Le 22. que l'Armée de la Reine avoit encore séjourné à *Olschau*, le Corps de Prussiens qui étoit dans *Olmutz* & les environs, au nombre qu'on l'a dit, ne jugea pas à propos de s'y tenir plus long-tems, dans la crainte d'être coupé : Il abandonna donc cette Ville & ses environs pendant la nuit, laissant aux Troupes de la Reine 32. pieces de canon, 17. chariots chargés de poudre, & autres munitions de guerre, & un magasin d'une grande quantité de farine, de toutes sortes de grains, de paille &c. Le Prince Charles n'a pas fait poursuivre long-tems l'ennemi, pour être trop avancé, mais il a fait arrêter une partie des Magistrats d'*Olmutz*, qui par crainte ou autrement ne l'ayant pas averti de la retraite des ennemis, on n'a pû la leur rendre si difficile, qu'on l'auroit fait. Dix Compagnies du nouveau Régiment Hongrois du Colonel *Szirmay* ont été mises en garnison dans *Olmutz*, & le Général *Roth* y a été envoyé pour diriger de nouveaux ouvrages dont on doit augmenter cette Ville. On va revêtir aussi ceux de la Forteresse de *Brimm*, tout étant déjà disposé à cet effet. Le Prince *Thierry d'Anhalt-Dessau*, qui commandoit le Corps de Prussiens à *Olmutz* & environs, arriva le 26. à *Troppau* en *Silesie*.

*Citadelle
de Glatz
rendue.*

Durant les mouvemens qu'on vient de remarquer, la garnison Autrichienne de la Citadelle de *Glatz*, capitula, elle le fit le 26. après plusieurs mois de siège & de blocus : Elle étoit assez nombreuse au commencement, & se trouva réduite alors à 432. hommes. On lui a accordé trois pièces de canon & les hon-

seurs accoutumés de la guerre. Le 28. elle évacua la Place, & s'est renduë depuis à l'Armée Autrichienne. Cette Citadelle est très-confidérable, & l'ennemi y a trouvé une belle artillerie.

La défection dans les deux Armées, la manière dont les Troupes irrégulières de celle de la Reine ont harcelé les arrières-gardes des Prussiens, qui se retiroient de la *Moravie*, & les coups de la petite guerre, nous les passons comme un récit trop long; & pour être ordinairement peu exact de quel côté qu'il arrive. Suivons les Armées.

Celle de la Reine marcha le 28. à *Prosnitz*, & le 29. à *Weischau*, où le quartier-général demeura jusqu'au 2. de Mai, que le Prince Charles l'établit à *Mesderitz*, ayant laissé 6000. hommes près d'*Olmutz*, pour garder les passages. S. A. S. partit le même jour en poste pour *Vienne*, d'où elle est revenuë peu de jours après; l'objet principal de ce voyage ayant été de concerter les mesures nécessaires pour exécuter un grand dessein. Le Comte de *Königsfegg*, qui lui est donné par la Cour pour commander conjointement avec lui, est resté à l'Armée pendant son absence, & a mis en œuvre ce qui pouvoit empêcher les Prussiens de rentrer en *Moravie*, en faisant faire par les *Hannagues*, les *Krapacs*, & les *Payfans*, des abatis d'arbres & des coupures dans les défilés des montagnes qui séparent cette Province d'avec la *Silésie*, & en faisant rendre impraticables tous les chemins qui sont de ce côté-là. Pour que la Reine ait aussi en *Moravie* un Corps de Troupes prêt à agir, il a été ordonné aux Hongrois de défilér vers *Sternberg*, Place que

les Prussiens ont abandonnée avec un magasin de farine & de fourage, pour s'y assembler, & attendre les autres Troupes de leur nation qui sont en marche. Ce Corps qui va être de 16000. hommes pourra aussi être employé à pénétrer dans la *Haute Silesie*; car toute la *Moravie* est presentement évacuée d'ennemis. C'est aux environs de *Troppan* & de *Jagerndorff*, dans cette dernière Province, que se sont retirés les Prussiens qui étoient aux ordres du Prince *Thierry d'Anhalt-Dessau* près d'*Olmutz*. Ce Prince a perdu dans cette retraite la plus grande partie de ses Equipages que les Hussars Autrichiens & les Payfans lui ont enlevé. Le Pas & la Ville de *Freudenthal* furent pris dans le même-tems; la milice Hongroise commandée par le Général *Festetitz*, s'en empara, & une petite garnison Prussienne qui la gardoit, fut faite prisonniere de guerre.

XI. Le succès de l'expédition en *Moravie* par les Troupes de la Reine, a occasionné un ordre donné au Corps commandé par le Prince de *Lobkowitz*, & qui avoit pris des quartiers de cantonnement vers *Budweis*, de se tenir prêt à en sortir, il est hors de doute que ce ne soit pour marcher du côté de *Teutschbrod*, & joindre la grande Armée qui doit rentrer en *Boheme*. Comme le Maréchal de *Broglio*, Général en Chef de l'Armée Française dans ce Royaume, retiroit dans le même-tems les Troupes qu'il avoit à *Czaslou* & *Kutttemberg*, & se rapprochoit de *Prague*, 400. Hussars Autrichiens, 200. Croates, & 200. Chevaux furent détachés d'abord pour observer ses mouvemens, & harceler son arriere-garde; mais ils ne parvinrent point à l'atteindre. On ne s'attendoit alors à aucun grand mouve-

mouvement dans l'Armée de France que le Maréchal de Belleisle n'y fut arrivé, pour la commander à la place du Maréchal de Broglie, qui va prendre le commandement de celle de Baviere.

Le Maréchal de Belleisle trouvera à son arrivée à *Prague*, le Château dans un meilleur état qu'il n'étoit, lorsqu'il y vint la première fois, ayant été revêtu, quoique précipitamment, de divers ouvrages; il trouvera aussi les portes de la Ville murées à l'exception de celle qu'on appelle la Porte neuve, de grands magasins formés dans les trois Villes qui composent cette Capitale de la Boheme, une quantité de fours de fer d'une nouvelle invention faits pour l'usage de son Armée, & de grandes dispositions à exécuter les projets concertés depuis peu dans le Cabinet des Princes alliés contre la Reine, mais sur tout du côté des Prussiens, qui ont été joints en *Boheme* par le Corps nombreux qui marchoit aux ordres du Prince Régnant d'Anhalt Dessau; & dont l'Armée grossit d'ailleurs dans la *Haute-Silese*, puisqu'on la comptoit déjà de vingt-mille hommes le 15. de Mai. Les Troupes Hongroises, & sur-tout les irrégulieres, arri-voient aussi pour lors dans la même Province, où elles n'oublioient pas d'y faire des courses, qui, comme à l'accoutumé, leur étoient toujours assez heureuses pour le butin.

XII. Tout concourt également du côté de l'Armée de la Reine à annoncer qu'on sera bientôt informé d'une action en *Boheme*; cette Armée s'étant repliée le 4. Mai vers ce Royaume par *Radastin* & *Teutschbrod*, qui est la route la plus courte pour elle. Pour se remettre des fatigues qu'elle avoit essuyées dans les mau-

*Apparence
d'une action
en Boheme.*

vais chemins, & attendre les vivres & fourrages qui avoient de la peine à suivre dans les montagnes, elle séjourna le 5. à *Rzitschau*. Le 6. l'Armée s'étant remise en marche, le quartier-général en fut établi à *Krzizanosz*, le 7. aux environs de *Radastin*, le 8. entre la petite Ville de *Saar* & l'Abbaye de ce nom, & elle n'étoit alors éloignée que de quatre à cinq lieux des Prussiens qui paroissoient l'attendre, ayant été renforcés par 22. à 23. mille hommes qui leur sont venus, commandés, comme on l'a dit, par le Prince Regnant d'Anhalt-Dessau. Le 9. l'Armée séjourna, & le Prince Charles y est depuis revenu de *Vienne*, d'où il étoit parti la nuit du 9. au 10.

Depuis ce jour-là les Armées s'étant approchées, on nous informe d'un combat sanglant donné le 17. près de *Prague*; qu'il fut opiniâtre; que les Prussiens y furent battus & mis en desordre; mais que s'étans ralliés au moyen d'un secours puissant qu'ils reçurent du côté de l'Armée Françoisse, ils avoient triomphé à leur tour; que cependant leur perte passoit pour le nombre celle des Autrichiens. Les premières Lettres des Armées feront ou tomber cette nouvelle, ou en donneront la confirmation, avec les particularités. Mais cet article devant passer sous la presse, au moment qu'on nous la donne, nous sommes obligés de remettre nos Lecteurs au mois prochain, pour la leur mieux rapporter.

Quant aux Troupes Saxonnnes, on fait qu'elles se rapprochoient de plus en plus de *Prague*, pendant les marches de celles de Prusse. On voudroit faire aussi courir un bruit qu'elles ne
font

ne font plus dans la meilleure intelligence avec les Pruffiens.

XIII. *Vienne*. Mr. Robinfon, Envoyé Extraordinaire du Roi de la Grande Bretagne, & le Comte de Canales, Ministre du Roi de Sardaigne auprès de la Reine, furent sur la fin du mois d'Avril dans de fréquentes & longues conférences avec le Comte d'Uhlefeld; le premier, sur la résolution que S. M. Britannique avoit prise d'envoyer un Corps de Troupes en *Flandres*; le second, sur ce qui s'est passé entre le Roi de Sardaigne, & le Comte de Traun, Gouverneur Général du *Milanez*, lorsque ce Seigneur eut l'honneur de s'entretenir à *Plaisance* & à *Parme* avec Sa Maj. Sard. de ce qu'il conviendroit de mettre en œuvre durant la Campagne présente. La satisfaction de la Cour sur cette nouvelle venuë d'*Italie*, & sur la résolution du Roi de la Grande Bretagne qui s'est exécutée depuis, ne fauroit être plus grande. Le peuple de *Vienne* en a témoigné de son côté toute la joye qu'il en conçut d'abord; car à peine fut-il informé de la résolution de la Cour de *Londres*, qu'il s'assembla devant l'Hôtel de Mr. Robinfon, & fit de grands cris redoublés à l'honneur de la Nation Angloise, qui se prêtoit d'ailleurs, par des sommes, & des dons gratuits, à soutenir, d'une façon si généreuse, la cause de la Reine contre les Puiffances qui lui font la guerre. On n'a point tardé à faire savoir en Hongrie la nouvelle, que la résolution de l'Angleterre s'effectuait, afin d'encourager d'autant plus par là la Noblesse de ce Royaume à redoubler son zèle pour le service de la Reine. On a envoyé aussi des instructions aux Ministres dans les Cours Etrangères, pour

leur faire part des raisons qui ont empêché la Reine d'accepter le plan de partage proposé en dernier lieu, & de donner les mains à une suspension d'armes demandée par les Alliés.

XIV. Le Sérénissime Prince Charles de Lorraine, qui est venu faire un tour à *Vienne*, est retourné à l'Armée de la Reine qu'il commande, après avoir concerté des mesures avec le Grand Duc & les principaux Ministres de la Cour, qu'il a paru nécessaires de prendre dans les circonstances présentes. Il y a été question d'avoir un Corps de Miliciens Hongrois en *Bohême*, outre un autre Corps de Miliciens de *Transilvanie* de 9000. hommes qu'on attendoit à *Vienne* pour la fin de Mai : Au commencement du même mois, il passa encore près de cette Ville quatre Compagnies de Miliciens du *Danube*, moitié à pied & moitié à cheval ; &, sans ce que nous avons dit des Troupes Hongroises qui y avoient déjà passé, celles qui étoient aux environs de *Hollitsch* & de *Trentschein*, ont passé la *March*, continuans en toute diligence leur route, sans aucun séjour, pour aller joindre l'Armée du Prince Charles. La même route avoit été prise aussi le 22. Avril par 1700. Miliciens de la *Sava* & de la *Theiss*, qui ont défilé en présence de la Reine : Ils furent suivis d'un pareil nombre d'Esclavons.

Comme on retire encore des Forteresses de Hongrie quelques mille hommes de vieilles Troupes, qu'on fait remplacer par une partie des six nouveaux Régimens Hongrois qui ont été levés sur le pied Allemand ; que le reste de ces six Régimens ira joindre l'Armée de *Bohême* ; & que la Noblesse Hongroise s'est engagée à prendre les armes & à monter à cheval, aussi-tôt que les Armées de la Reine seroient à

portée de la soutenir ; on doit s'attendre de voir bientôt en *Bohème* une Armée des plus formidable.

XV. *Hannover*. Une partie des Troupes de cet Electorat , est allé dans les Duchés de *Brême* & de *Vebrden* , remplacer les six mille Danois qui avoient été à la solde du Roi d'Angleterre , & qui ont repassé l'*Elbe* ; Et comme la conjoncture demande que l'Electorat soit garni de monde , on a augmenté les Troupes de six mille hommes par des levées , qui ont eu un prompt succès. Les mouvemens de l'Armée de France , sous les ordres du Maréchal de Maillebois , n'a peut être pas peu contribué à cette augmentation ; car il y a aparence , depuis que les Anglois sont arrivés à *Ostende* , que la neutralité de la France avec l'Electorat , sera regardée pour peu de chose.

XVI. *Saxe*. On a mis dans le mois d'Avril les frontieres de la *Misnie* & du *Voigtland* à l'abri d'une surprise que les Troupes de la Reine de Hongrie auroient pû faire de ce côté-là. On y a fait marcher plusieurs Détachemens de Troupes réglées & de Milices avec de l'Artillerie ; & un Corps de Chevaux-Legers , que le Major-Général Sibilski a amené de Pologne , a pris la même route. Ces Détachemens & Chevaux-Legers compris , toutes les Troupes que le Roi Electeur a actuellement à son service dans son Electorat & en *Bohème* , monte à 40. mille hommes , suivant une liste qui en a été dressée ; & Sa Maj. se propose de prendre de plus à sa solde un Régiment d'Infanterie du Duc de Saxe - Gotha.

Le Roi , par une Lettre qu'il a adressée aux Sénateurs de Pologne , a convoqué pour le 12. Mai un Conseil à *Fraustatt* , qui doit être suivi
de

de la Diète générale de ce Royaume. S. M. a dû partir le 10. de Dresde pour y assister.

XVII. *Cologne*. Le nouvel Abbé & Prince de *Stavelot* & de *Malmédi*, arriva le 5. Mai à *Cologne*, & descendit à l'Hôtel de *Wichtricht*, appartenant au Comte de *Fugger*. Le lendemain il reçut la bénédiction Abbaticale des mains de Mr. *Crivelli*, Archevêque de *Césarée*, & Nonce du St. Siège, dans la grande Chapelle du Palais de ce Prélat. Les Abbés de *Saint Panthaleon* & de *Brauweiler* se trouverent à cette cérémonie en qualité d'Assistans. L'Abbé & Prince leur donna ensuite un magnifique repas : Il en fit autant le jour suivant, & plusieurs personnes de distinction s'y trouverent, outre les Prélats.

A R T I C L E V I.

Qui contient la Naissance, les Mariages & Morts des Princes, & autres Personnes Illustres, depuis le mois dernier.

I. **N**aissance. La Comtesse de *Bruhl*, Epouse du Comte de ce nom, Ministre d'Etat & du Cabinet du Roi de Pologne Electeur de Saxe, accoucha le 4. Avril d'un fils à *Dresde*.

II. *Mariages*. Le Prince de *Holstein-Beck*, Lieutenant-Général des Armées de l'Impératrice de Russie, a épousé à *Petersbourg* la Comtesse de *Gollowin*, fille du Comte de ce nom.

Le Baron de *Rochaw*, Seigneur d'*Oberhausen* & *Hottorff*, Maréchal héréditaire de l'Ordre Teutonique, du Baillage des Vieux Jons & Pays-Bas, Chambellan de la Clef d'or, Conseiller Intime, & Ministre d'Etat actuel de l'Electeur de *Cologne*, Châtelain, Haut Drossard & Amptmann des Château, Ville & Pays de *Rolduc* outre *Meuse* &c. épousa le 23. Avril Mademoi-

demoiselle Marie-Barbe Baronne Van Grave de Baienvieux, Chanoinesse de l'illustre Chapitre de Sainte Gertrude à Nivelles. Ce Seigneur a été chargé de diverses Commissions d'importance à la Cour d'Espagne par feu l'Electeur de Cologne Joseph Clement, qui l'a ensuite rappelé de Madrid pour l'avoir près de sa personne, lorsqu'en 1722. il alla à Munich bénir le mariage du Prince Electoral de Baviere aujourd'hui Empereur.

Le 3. Mai Messire Charles-Christophe Baron du Bost, Seigneur d'Esch, de Thiaumont & autres Lieux, Marquis du Pontdoye &c. dans la Province de Luxembourg, épousa à *Gerbévillers*, petite Ville à deux lieues de *Lunéville* en Lorraine, la Comtesse Louïse-Thérèse de Lambertye, fille du feu Marquis de ce nom, Chanoinesse de l'illustre Chapitre de Remirémont. Ce mariage fut béni avec pompe par l'Abbé de la célèbre Abbaye de *Saint Hubert* en Ardennes, qui s'étoit rendu à ce sujet à *Gerbévillers*, & fut honoré de la présence du Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar. Le nombre de Seigneurs & de Dames, tant de la Cour de Sa Majesté Polonoise, qu'autres personnes de distinction qui se trouverent à cette cérémonie, & les fêtes également magnifiques & galantes données par le Marquis de *Gerbévillers*, frere de la Comtesse nouvelle mariée, la rendirent des plus éclatante.

III. *Morts.* L'Infante dont la Reine des deux Siciles accoucha le 20. Janvier, est morte à *Naples* le 2. Avril.

La nuit du 3. au 4. mourut près d'*Egra* en Boheme le Marquis de Leuille, Lieutenant-Général des Armées de France, & Gouverneur de *Charlemont*

Mr.

Mr. Gayot de Pitaval, Auteur de l'*Art d'orner l'esprit en l'amusant*, du *Recueil des Causes célèbres & intéressantes*, & de plusieurs autres ouvrages récréatifs, est mort à *Paris* : Il étoit Avocat au Parlement de cette Ville, & fort estimé des Savans & gens de Lettres.

Le 10. la mort enleva à *Vienne* l'Impératrice Doüairiere Amelie, après une longue maladie, & âgée de 68. ans, onze mois & 21. jours, étant née le 21. Avril 1673. Cette Princesse étoit fille de Jean-Frederic, Duc de Brunswich-Lunebourg - Blankenbourg, & de Benedictine-Henriette, fille d'Edouïard de Simmern, Comte Palarin du Rhin. Après avoir embrassé la Religion Catholique, elle épousa en 1699. l'Empereur Joseph, mort en 1711.

Le Comte de Chatelux, Lieutenant - Général au service de France, & Commandant du Roussillon, mourut le 12. à *Perpignan*.

Vers le même-tems mourut à *Copenhagen* le Comte Cogorani, qui étoit Envoyé Extraordinaire du Roi d'Espagne auprès du Roi de Danemarck.

Le 13. la mort enleva à *Prague* le Marquis d'Armenonville, âgé de 30. ans : Il étoit Brigadier des Armées de France, Mestre de Camp d'un Régiment de Dragon, Gouverneur de Chartres, & Grand Bailly d'Epée de Bar-sur-Seine,

Le Pere Pierre Brumoy, de la Compagnie de Jesus, connu par plusieurs ouvrages de Littérature & de Poësie, qu'il a donnés au Public, & qui continuoit l'Histoire de l'Eglise Gallieane, mourut le 16. à la Maison Professe des Jesuites à *Paris*, âgé de 54. ans.

Le 27. mourut à *Nancy* Madame Henriette-Christine de Hoffelize, vivante Dame de Chambray

brey , & en partie de Gremecy & de Robert Espagne , & Epouse non commune en Biens de Mellire Henri-Joseph-Hyacinthe Baron Le Grand de Rechainviller , & du Saint Empire , Chevalier Seigneur de Rechainviller , de la Crayere & de Grandcourt , Chevalier de Justice des Ordres Royaux & Militaires de Nôtre-Dame de Mont-Carmel , & de Saint Lazare de Jerusalem , ancien Capitaine au Régiment du Roi Très-Chrétien , & Colonel à Brevet d'Infanterie.

Le Comte d'Oftein , Président du Conseil Aulique de l'Empire , mourut à *Francfort sur le Mein* la nuit du 29. au 30. Ce Seigneur avoit été Ministre Plénipotentiaire du feu Empereur à la Cour de Russie.

Le Comte de Polastron , Lieutenant-Général des Armées du Roi Très-Chrétien , & Gouverneur du *Neuf-Brisach* , décéda aussi le 4. Mai à *Wolin* en Boheme : Il avoit été sous-Précepteur de Mgr. le Dauphin.

Les Lettres de l'Alphabet sont le mot de l'Enigme du mois dernier.

E N I G M E.

JE suis une bruhette ;
 Dans la danse où je suis adroite ,
 Je fais mouvoir de merveilleux ressorts ;
 Je surpasse un sauteur en souplesse du corps.
 Veux-je faire la guerre ,
 Je me sers plus souvent de l'ombre de la nuit.
 Je vais , je viens , je cours à terre ,
 Sans jamais en ma course exciter aucun bruit.
 Je crains pourtant qu'on ne m'attrape ,

On d'être prise sur le fait,
Je suis morte si je n'échappe.
L'on punit le mal que j'ai fait.
J'ai des rapports avec l'amour,
Sil inquiette, je tourmente:
Et préfere la nuit au jour
Quand je tiens Amarante:
Sur son visage alors éclate la rougeur;
Quand elle seroit sans pudeur.
Lecteur, qui cherche la merveille
Que je te cache en ce sujet,
Sur tout prends garde à ton oreille,
Tu ne saurois jamais être plus inquiet.

F I N.

T A B L E

D E S M A T I E R E S.

Juin 1742.

ARTICLE I. Nord.	Pag. 391
ARTICLE II. Angleterre, Hollande, & Pays-Bas.	403
ARTICLE III. France, Espagne & Portugal.	418
ARTICLE IV. Italie.	428
ARTICLE V. Allemagne.	435
ARTICLE VI. Naissance, Mariages & Morts.	462

*Extractum extensionis Privilegii Im-
pressorii Sacræ Cæsareæ & Catho-
licæ Majestatis, ad sexennium.*

EX Mandato Sacræ Cæsareæ & Catholicæ Majestatis, omnibus & singulis Typographis ac aliis quibuscumque Librariam negociationem exercentibus, seridò firmiterque inhibetur, ne quisquam Libellum cui titulus *La Clef du Cabinet*, (quem imprimendi soli Andreæ Chevalier, Bibliopolæ & Typographo Luxemburgensi facultas data est) inter Sacri Romani Imperii, Regnorum & Dominiorum Suæ Cæsareæ & Catholicæ Majestatis hæreditariorum fines, simili aliove caractere aut formâ excudere, recudere, vel aliò excudendos seu recudendos mittere, aut alibi etiam impressos adducere, vendere & distrahere clam seu palam, citrà supranominati Andreæ Chevalier consensum, audeat vel præsumat, sub pœnâ privationis quorumcumque exemplarium, & insuper multæ quinque Marcarum auri puri fisco Cæsareo, & parti læsæ ex æquo decernendæ. Datum Viennæ 8. Augusti 1740. Infra scripti erant CAROLUS. (L. S.) Vt. Jo. Ad. Comes de Metfch. Ad Mandatum Sacræ Cæsareæ Majestatis proprium. E. F. LIBER BARO DE GLANDORFF.